



LES ALIMENTS MAPLE LEAF INC.

NOTICE ANNUELLE

Le 25 mars 2011

LES ALIMENTS MAPLE LEAF INC.

NOTICE ANNUELLE

Le 25 mars 2011

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Note spéciale à l'égard des énoncés prospectifs.....	1
Aperçu des activités.....	2
Évolution générale de la société.....	4
Description des activités.....	9
Groupe des produits de la viande.....	10
Marchés et concurrence – Groupe des produits de la viande.....	11
Groupe agro-alimentaire.....	12
Maple Leaf Agri-Farms.....	12
Équarrissage Rothsay.....	12
Marchés et concurrence – Groupe agro-alimentaire.....	13
Groupe des produits de boulangerie.....	14
Groupe des produits de boulangerie – Généralités.....	14
Groupe des produits de boulangerie frais.....	15
Groupe des produits de boulangerie congelés.....	16
Marchés et concurrence – Groupe des produits de boulangerie.....	16
Activités à l'étranger.....	17
Actifs incorporels – Marques de commerce et brevets.....	17
Environnement.....	18
Relations avec les employés.....	18
Facteurs de risque.....	19
Structure de la société.....	19
Description de la structure du capital.....	20
Dividendes.....	22
Marché pour les titres.....	22
Administrateurs et dirigeants.....	23
Comité d'audit.....	26
Poursuites et procédures réglementaires.....	28
Conflits d'intérêts.....	28
Agent des transferts et agent comptable des registres.....	28
Intérêts des experts.....	28
Contrats importants.....	29
Autres renseignements.....	29
Annexe A – Charte du comité d'audit.....	30

LES ALIMENTS MAPLE LEAF INC.

NOTICE ANNUELLE

Sauf indication contraire, les renseignements contenus dans la présente notice annuelle sont en date du 31 décembre 2010 et tous les chiffres sont en dollars canadiens. Sauf si le contexte l'indique autrement, toute mention des « Aliments Maple Leaf » ou de la « société » renvoie aux Aliments Maple Leaf Inc. et à ses filiales consolidées.

NOTE SPÉCIALE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent document et les communications publiques, orales ou écrites, de la société contiennent souvent des énoncés prospectifs fondés sur des attentes, estimations, prévisions et projections courantes sur les secteurs dans lesquels la société exerce ses activités et sur des opinions et hypothèses formulées par la direction de la société. Ces énoncés comprennent notamment des énoncés sur les buts de la société ainsi que des énoncés liés aux opinions, plans, objectifs, attentes, anticipations, estimations et intentions de la société.

Les énoncés prospectifs spécifiques figurant dans le présent document comprennent, sans s'y limiter, les énoncés relatifs au moment de la conclusion du plan exhaustif de création de valeur de la société et aux avantages prévus connexes, aux nouveaux produits, au moment de la mise en œuvre, aux coûts et aux avantages prévus de la plateforme logicielle de services partagés de la société, à la diminution prévue du caractère cyclique du Groupe des produits de la viande, à la croissance continue de la part de marché de la société sur le marché des produits de boulangerie de spécialité, aux attentes en ce qui a trait au moment de la construction et de l'achèvement d'une nouvelle boulangerie de produits frais à grande échelle située dans le sud-ouest de l'Ontario ainsi qu'aux coûts et aux frais de restructuration associés à ce projet de construction, au moment de la fermeture d'usines de production de produits de boulangerie plus anciennes, aux attentes relatives au coût, à l'échéancier, à l'achèvement et aux frais de restructuration liés à la construction d'une nouvelle usine de transformation de la viande à grande échelle en Ontario, au moment de la fermeture d'usines de transformation de la viande plus anciennes, aux attentes en ce qui a trait à la stratégie de la société en matière de salubrité des aliments et au Conseil consultatif sur la salubrité alimentaire, à la dépendance à l'égard du portefeuille d'actifs alimentaires et des réseaux de vente de la société, à la dépendance à l'égard de la reconnaissance de la marque par les clients et à la loyauté de ces derniers, aux attentes en ce qui a trait au versement des dividendes et à la détermination des dividendes, aux attentes en ce qui a trait à l'incidence prévue des litiges en cours visant la société et aux attentes relatives aux dépenses liées à l'environnement. Des termes comme « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention », « tenter », « pouvoir », « planifier », « croire », « chercher », « estimer », « viser » et leurs dérivés et d'autres expressions semblables ainsi que l'emploi du futur signalent des énoncés prospectifs. Ces énoncés ne constituent pas des garanties au sujet du rendement futur et concernent des hypothèses et des risques et incertitudes difficiles à prévoir.

Ces énoncés prospectifs sont plus particulièrement fondés sur des facteurs et hypothèses dont il est question tout au long du présent document. En outre, ces énoncés et attentes concernant le rendement des activités de la société en général sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, concernant notamment ce qui suit : la conjoncture économique au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Japon; le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain, la livre sterling et le yen japonais; la stabilité de l'approvisionnement et des prix de vente des matières premières, de l'énergie et des fournitures; la capacité de pratiquer des hausses de prix avec succès; la disponibilité d'assurances; la stabilité de l'environnement concurrentiel et la conjoncture connexe des marchés; l'absence de rappels de produits à l'avenir; l'amélioration des efficacités d'exploitation par suite de la transformation des activités liées aux protéines animales, du plan de création de valeur ou d'autres mesures; l'accès soutenu au capital; les coûts de conformité avec les normes en matière d'environnement et de santé; la capacité d'obtenir des capitaux rentables au besoin; l'absence d'événements imprévus qui auraient une incidence importante sur les plans actuels de la société; l'hypothèse selon laquelle aucun litige en cours ne se soldera par un résultat défavorable; l'absence de mesures imprévues par les gouvernements au Canada et à l'étranger, et l'hypothèse générale selon laquelle aucun des risques décrits ci-après ou mentionnés ailleurs dans le présent document ne se réalisera. Toutes ces hypothèses sont fondées sur l'information dont dispose actuellement la société, y compris l'information obtenue auprès de tiers. Ces hypothèses pourraient se révéler erronées en tout ou en partie. De plus, les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux qui sont explicites, implicites ou prévus dans les énoncés prospectifs, lesquels ne reflètent les attentes de la société qu'à la date à laquelle ils ont été formulés.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats, explicites ou implicites, contenus dans les énoncés prospectifs comprennent notamment les suivants :

- le risque lié à la mise en œuvre et à l'exécution du plan de création de valeur;
- le risque lié aux changements apportés aux systèmes et aux processus partagés de la société;
- le risque lié à la contamination des aliments, à la responsabilité à l'égard des produits de consommation et aux rappels de produits;
- le risque lié à l'endettement de la société;
- l'incidence des fluctuations des cours du marché des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres de même que des variations des taux d'intérêt sur la charge de retraite et les besoins de fonds;
- le risque lié aux acquisitions et aux projets d'agrandissement;
- la nature cyclique du coût et de l'approvisionnement des porcs et la nature concurrentielle du marché du porc en général;
- le risque lié à la santé du bétail;
- l'incidence d'une pandémie sur les activités de la société;
- le risque de change de la société;
- la capacité de la société à couvrir l'incidence de la fluctuation des prix des marchandises au moyen de contrats à terme boursiers sur marchandises et d'options;
- l'incidence des événements internationaux sur les prix et la libre circulation des marchandises;
- le risque lié à la consolidation du commerce de détail;
- le risque lié à la conformité avec la réglementation gouvernementale stricte;
- le risque lié à l'adoption des Normes internationales d'information financière;
- le risque lié aux litiges;
- l'incidence des changements dans les goûts des consommateurs et leurs habitudes d'achat;
- l'incidence de la réglementation stricte sur l'environnement et les responsabilités éventuelles en matière d'environnement;
- le risque lié à l'observation dans le monde entier des diverses lois et pratiques en vigueur dans le cadre du droit du travail et le risque lié à d'éventuels arrêts de travail en raison du non-renouvellement de certaines conventions collectives;
- le risque lié aux distributeurs indépendants de la société;
- le risque lié à la concurrence.

La société avertit le lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Ces facteurs sont exposés de façon plus détaillée sous la rubrique « Facteurs de risque » à la page 19 du présent document. Il y aurait lieu de se reporter à cette rubrique pour plus de précisions, de même qu'aux autres documents dont il est fait mention dans les présentes. La société n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs, oraux ou écrits, et décline expressément toute obligation de cette nature, en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf lorsque la loi l'exige.

D'autres renseignements concernant la société, y compris le rapport de gestion de la société, sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com ou au www.mapleleaf.ca.

APERÇU DES ACTIVITÉS

Les Aliments Maple Leaf, dont le chiffre d'affaires s'est élevé à environ 5,0 milliards de dollars pour l'exercice 2010, est l'une des plus grandes sociétés de transformation de produits alimentaires au Canada. Les activités de la société se divisent en trois secteurs d'exploitation isolables : le Groupe des produits de la viande, le Groupe agro-

alimentaire et le Groupe des produits de boulangerie. Le Groupe des produits de la viande et le Groupe agro-alimentaire forment ensemble le Groupe des protéines animales, lequel s'occupe de la production et de la commercialisation des produits à base de protéines animales.

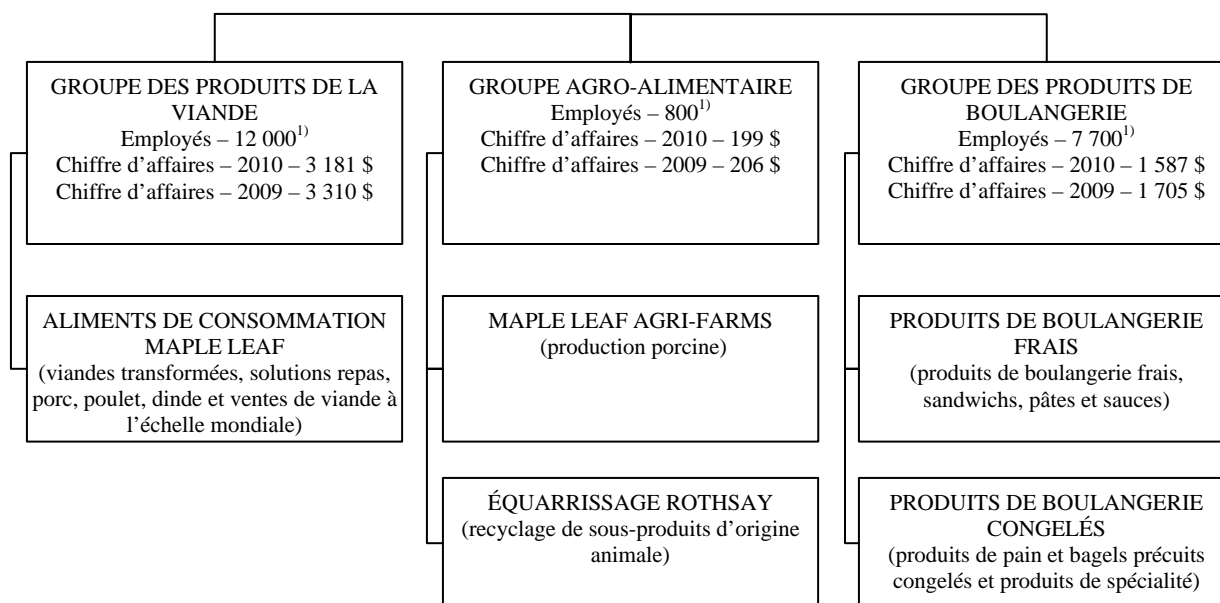
Le Groupe des produits de la viande, qui englobe l'unité d'exploitation Les Aliments de consommation Maple Leaf, offre des produits de viande transformée emballés à valeur ajoutée, des repas réfrigérés et des trousse-repas ainsi que des produits de porc, de volaille et de dinde frais, congelés et à valeur ajoutée. Les produits de viande sont vendus sous les marques de première qualité de la société ainsi que sous des marques privées et par l'intermédiaire de services alimentaires et de réseaux industriels.

Le Groupe agro-alimentaire se consacre à l'approvisionnement de la société en porcs destinés à l'abattage et il récupère une grande variété de sous-produits d'animaux et de volaille – os, parures, graisse, abats et plumes – pour en tirer une vaste gamme de produits protéinés, de suif du commerce, du saindoux comestible de même que du biodiesel. Le Groupe agro-alimentaire compte deux divisions d'exploitation : Maple Leaf Agri-Farms et Équarrissage Rothsay.

Le Groupe des produits de boulangerie est constitué de la participation de 90,0003 % des Aliments Maple Leaf (au 25 mars 2011) dans Boulangerie Canada Bread, Limitée (« Canada Bread »), chef de file dans la fabrication et la commercialisation de produits à base de farine à valeur ajoutée, y compris le pain frais au Canada, le pain partiellement cuit (« précuit ») congelé aux États-Unis et au Canada, les produits de boulangerie de spécialité, notamment les pâtes et les sauces fraîches, les pâtisseries sucrées et les petits gâteaux au Canada et les bagels, les croissants et autres produits de boulangerie spécialisés au Royaume-Uni. Le Groupe des produits de boulangerie compte deux divisions d'exploitation : le Groupe des produits de boulangerie frais et le Groupe des produits de boulangerie congelés.

Structure organisationnelle

L'organigramme ci-dessous résume la structure organisationnelle actuelle de la société par secteur d'exploitation au 31 décembre 2010 (les chiffres d'affaires sont exprimés en millions) :



1) La société compte en outre quelque 750 autres employés qui travaillent au siège social et qui ne font pas partie d'un secteur d'exploitation en particulier.

ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

Historique triennal

Au cours de la période de trois ans close le 31 décembre 2010, la société a dû composer avec nombre d'enjeux, de changements et d'initiatives, notamment :

1. la restructuration des activités de production et de transformation primaire porcines de la société aux termes d'une stratégie triennale amorcée en 2007 et achevée en grande partie en 2009, visant à remettre l'accent sur les activités de la société liées aux produits de viande, aux repas et aux produits de boulangerie à valeur ajoutée de même qu'à simplifier l'entreprise;
2. un rappel de produits en août 2008, qui a touché les viandes en tranches produites à l'usine de Bartor Road de la société, à Toronto, et les progrès ultérieurs réalisés dans le rétablissement des volumes et des marges en 2009 et en 2010;
3. la mise en œuvre d'un système SAP intégré depuis 2008 et devant être achevée en 2013 dans le but de consolider les systèmes de technologie de l'information de la société en une seule plateforme;
4. l'incidence des fluctuations de prix des principaux intrants, notamment le blé, le maïs et le carburant, et celles des devises, de même que la capacité de la société à ajuster ses prix pour faire face à ces changements;
5. l'instauration d'un plan exhaustif de création de valeur en 2010 conçu pour accroître la valeur pour les actionnaires grâce à un certain nombre d'initiatives à court et à plus long terme visant à tirer parti de l'importance de la société sur le marché intérieur canadien; ce plan prévoit notamment la simplification des formulations et des activités de fabrication, la rationalisation des installations, le regroupement d'usines et des investissements en immobilisations stratégiques dans de nouvelles capacités de fabrication et des technologies novatrices.

Stratégie de transformation des activités liées aux protéines (2006-2009)

En 2006, en réaction au rendement financier décevant des activités liées à la chaîne de valeur des protéines animales découlant de l'incidence de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et au yen japonais, la société a procédé à un examen stratégique exhaustif de ses entreprises et activités liées aux protéines animales en ayant comme objectif de maximiser la rentabilité de son secteur de la viande et de recouvrer la perte au chapitre de la concurrence imputable aux effets négatifs de la fluctuation des devises. En octobre 2006, la société a annoncé sa stratégie en vue de réorganiser ses activités liées aux protéines animales de manière à se concentrer sur la croissance de ses entreprises de viandes et de repas à valeur ajoutée, qui présentent des marges plus élevées et où la société prédomine quant à la marque et aux parts de marché (la « stratégie de transformation »). Cette mesure visait à atténuer les répercussions importantes qu'ont les taux de change et l'intensification de la concurrence mondiale sur les secteurs de l'élevage du porc et du porc frais, dans lesquels la société exerce relativement peu de contrôle et d'influence sur l'établissement des prix. Les principales composantes de la stratégie étaient les suivantes :

1. simplifier l'organisation en regroupant six unités d'exploitation en une seule;
2. recentrer l'organisation par la vente des unités d'exploitation non essentielles;
3. diminuer l'exposition au risque de change et au risque lié aux fluctuations du prix des marchandises en rationalisant la chaîne d'approvisionnement du porc pour la limiter aux quantités utilisées dans le cadre des activités liées aux viandes et aux repas à valeur ajoutée de la société;
4. accroître les marges et la croissance en utilisant la viande dans les gammes de produits à valeur ajoutée.

Plan de création de valeur

Une fois la majorité des initiatives prévues dans la stratégie de transformation pratiquement réalisées, en 2009, le conseil d'administration a approuvé, à l'automne 2010, un plan exhaustif de création de valeur visant à créer une valeur importante et durable pour les actionnaires tant à court terme qu'à plus long terme. Les détails de ce plan ont été annoncés le 5 octobre 2010. Ce plan prévoit des étapes précises et réalisables qui ont été déterminées par suite d'une évaluation complète des forces opérationnelles de la société de même que des points à améliorer au chapitre de la concurrence.

La société a établi qu'un écart de productivité existe entre Les Aliments Maple Leaf et les sociétés américaines de produits de consommation emballés plus importantes. En outre, cet écart tient essentiellement au nombre d'usines à plus petite échelle au sein du réseau des viandes préparées qui ne sont pas aussi efficaces que les usines à plus grande échelle et qui ne disposent pas des mêmes technologies de pointe. La direction a conclu que la société pourrait grandement tirer parti de son envergure sur le marché intérieur canadien en produisant son volume dans un nombre plus restreint d'installations à plus grande échelle, ce qui lui permettrait de dégager des marges cadrant avec celles des plus grandes entreprises de transformation américaines. Grâce à ces changements, la société sera également à l'abri de l'érosion de sa compétitivité à long terme advenant la pénétration du marché canadien par des concurrents des États-Unis.

Les initiatives à court terme prévoient des augmentations de prix et la normalisation des activités commerciales promotionnelles, la simplification de la formulation et de la fabrication des produits de boulangerie et de viande, la rationalisation des installations plus anciennes et l'implantation d'un système SAP intégré conçu pour servir de point d'appui à l'amélioration du rendement de l'entreprise et pour réduire davantage les frais d'administration et de transformation.

Le plan prévoit également une série d'initiatives à plus long terme, dont le regroupement d'usines et des investissements en immobilisations stratégiques dans de nouvelles installations de fabrication et des technologies novatrices. Deux usines à grande échelle seront construites : une boulangerie à Hamilton, en Ontario, qui devrait être mise en service au milieu de 2011, et une nouvelle usine de viandes préparées, dont la construction devrait commencer en 2012.

Implantation de SAP (2009)

En 2008, la société a entrepris un projet visant à regrouper tous ses systèmes de technologie de l'information en une seule et même plateforme afin de normaliser ses processus, de réduire ses coûts et de profiter d'une plateforme de services partagés. La direction a choisi SAP pour sa nouvelle plateforme et l'implantation s'est amorcée en janvier 2009. Depuis, elle a procédé à une implantation rapide quoique soigneusement planifiée. Depuis la première installation, en mars 2009, la société a procédé à 37 installations de SAP et à la fin de 2010, deux unités d'exploitation avaient entièrement été converties à ce système. Cette implantation fructueuse a été rendue possible grâce au remplacement des processus existants par des processus SAP normalisés, par une importante limitation des modifications apportées aux logiciels et par des contrôles rigoureux des données de base. Bien que la direction soit satisfaite des progrès réalisés à ce jour de même que du rendement des programmes qui ont été installés, le déploiement complet du système sera plus long que prévu initialement, et la direction prévoit désormais que l'installation de SAP sera essentiellement terminée en 2013. Cette nouvelle estimation se fonde toujours sur un rythme d'implantation audacieux, qui pourrait changer selon les dépenses et les risques réels propres à chaque installation.

Rappels de produits (2008-2009)

En 2008 et en 2009, la société a subi l'incidence négative du rappel de produits ayant touché les viandes en tranches produites à son usine de Bartor Road, à Toronto, en Ontario. En outre, en 2009, elle a subi les retombées des deux rappels de produits visant les saucisses fumées qu'elle avait lancés en février et en août de cette année-là, à titre de mesure préventive, lesquels n'ont pas eu d'incidence importante. En 2009, la société a aussi reporté certaines initiatives stratégiques afin de se concentrer sur le rétablissement de ses activités liées aux produits de viande préparée à la suite de ces rappels. Pour une description détaillée des rappels de produits du mois d'août 2008 et de 2009, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Évolution générale de la société – Historique triennal – Groupe des produits de la viande » figurant ci-après.

ThinkFood!^{MC} (2009)

La société a fondé *ThinkFood!^{MC}*, un centre d'innovation alimentaire situé dans le parc commercial Meadowvale, à Mississauga, en Ontario, à proximité des édifices de bureaux existants de la société. La société a investi environ 12 millions de dollars dans ce centre, qui a ouvert ses portes au deuxième trimestre de 2009. Le centre *ThinkFood!^{MC}* réunit sous un même toit les spécialistes de l'innovation en matière de produits et de l'élaboration de stratégies culinaires de la société et il est conçu de manière à favoriser la conception collaborative de produits dans toutes les entreprises de boulangerie et de protéines animales de la société à l'échelle internationale. Les ressources

du centre comprennent des installations culinaires, une cuisine de service alimentaire désignée où les installations des clients des services alimentaires du secteur du détail peuvent être reproduites, des espaces réservés au développement sensoriel et à la conception de produits, des salles de formation et une bibliothèque sur les tendances culinaires mondiales. Le centre, qui est axé sur l'apprentissage pratique, permet au personnel de vente, de commercialisation et de conception de produits de concevoir et de partager de nouvelles idées de produits alimentaires et de recettes et d'évaluer des techniques de préparation et de présentation en collaboration avec des clients des services alimentaires et du secteur du détail. Il sert également au soutien de la recherche auprès des consommateurs et aux tests de produits. Près de 60 employés travaillent au centre *ThinkFood!*^{MC}, dont des chefs cuisiniers, des scientifiques des produits alimentaires, des microbiologistes, des conseillers en économie domestique et des concepteurs de produits.

Le détail des acquisitions, des cessions, des investissements en immobilisations et des conditions qui ont eu une incidence sur l'évolution générale de la société dans chacun de ses secteurs d'exploitation au cours des trois derniers exercices est présenté ci-dessous.

Groupe des produits de la viande

La société a pratiquement achevé la réorganisation stratégique de ses activités liées aux protéines animales qu'elle avait entreprise en 2006 dans le but d'accroître sa rentabilité et de réduire son exposition aux devises et aux marchandises en réduisant ses activités de transformation du porc frais et en axant sa croissance sur ses activités liées aux produits de viande sous emballage et aux repas, dont les marges sont plus élevées. Quoique la réorganisation soit presque terminée, certaines activités se poursuivent.

En ce qui a trait à la fabrication de produits de viande et de repas à valeur ajoutée et à la logistique connexe, la société continue de rationaliser ses activités et de réaliser des gains d'efficience. De plus, elle a regroupé et mis à niveau son réseau de distribution de l'ouest en ouvrant deux centres de distribution, l'un, nouveau, à Saskatoon, et l'autre, mis à niveau, dans les basses-terres continentales de la Colombie-Britannique, lesquels ont commencé leurs activités en 2008. Ces centres ont permis la consolidation des entrepôts existants et de l'entreposage par des tiers. Le centre de distribution de Saskatoon a été vendu aux termes d'un contrat de cession-bail à long terme en juin 2009. La société a progressé dans la transformation du réseau de fabrication de produits de viande préparée aux termes du plan de création de valeur, ayant annoncé la fermeture de deux petites usines, l'une à Berwick, en Nouvelle-Écosse, en novembre 2010, et l'autre à Surrey, en Colombie-Britannique, en février 2011. La fermeture de ces installations est prévue pour la fin d'avril 2011 et pour septembre 2011, respectivement.

La société a constaté les premiers avantages découlant de la simplification des produits et des formulations dans ses activités liées aux produits de la viande. Son objectif est de réduire la complexité et les coûts en normalisant les formulations de produits, les tailles et les caractéristiques des produits de même qu'en rationalisant les produits à faible volume. Ces efforts visant à rationaliser la production constituent une étape cruciale des plans d'optimisation du réseau de la société puisqu'ils lui permettront de tirer pleinement parti des avantages découlant des usines à grande échelle.

L'un des objectifs de la stratégie de transformation relative à la production porcine consistait à rationaliser l'approvisionnement afin de le limiter aux quantités requises par la société pour l'utilisation dans ses activités liées aux produits de viande et aux repas à valeur ajoutée. En 2006, la société détenait sept usines de transformation porcine. La société détient également une usine de désossage du jambon à Winnipeg, également au Manitoba. En 2007, la société a fermé deux usines de transformation du porc situées à Saskatoon, en Saskatchewan, et à Winnipeg, au Manitoba, de même qu'une usine de transformation primaire de volaille située dans le Canada atlantique. La société a également créé un double quart pour la transformation primaire à l'usine de Brandon, au Manitoba, au début de septembre 2007, ce qui lui a permis d'atteindre sa cible de 75 000 porcs par semaine au cours du quatrième trimestre de 2007. En 2010, l'usine a transformé environ 81 500 porcs par semaine. En 2008, d'autres investissements en immobilisations ont été faits à l'usine de Brandon, au Manitoba, en vue d'accroître les activités de transformation secondaire de « découpe » et d'y créer un double quart, et une installation concurrentielle s'occupant exclusivement du désossage du jambon a été mise sur pied à Winnipeg, au Manitoba. La société a entrepris un processus de vente de l'usine de transformation du porc de Burlington, en Ontario, en 2008, processus qui a été interrompu en avril 2010 en raison de la conjoncture économique et de la situation des marchés du crédit. En novembre 2010, la société a mené à bien la vente de son usine de transformation du porc de Burlington, en Ontario, et elle a mis fin aux activités de transformation du porc à son usine multifonctionnelle de la Nouvelle-Écosse en mars 2010.

Rappels de produits de 2009

En février 2009, la société a procédé au rappel volontaire d'environ 1 100 caisses de saucisses fumées produites à son usine de Hamilton, en Ontario, par mesure préventive, en raison d'une contamination possible à la *Listeria monocytogenes*. Les tests ultérieurement effectués par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (l'« ACIA ») n'ont révélé aucune trace de *Listeria monocytogenes* dans le produit ayant fait l'objet du rappel.

En août 2009, la société a également procédé au rappel volontaire de neuf produits de saucisses fumées produites à son usine de Hamilton, en Ontario, par mesure de précaution, des tests aléatoires ayant révélé la présence d'infimes quantités de la bactérie *Listeria monocytogenes*.

Rappel de produits d'août 2008

En août 2008, la société a procédé au rappel volontaire de tous les produits fabriqués depuis le 1^{er} janvier 2008 à son usine de Bartor Road, à Toronto, en Ontario, en raison d'une crainte que ces produits aient pu être contaminés par la bactérie *Listeria monocytogenes*. Il a été déterminé que la souche de *Listeria* détectée dans les produits Maple Leaf était liée à 57 cas de maladie et à 22 décès pour lesquels la listériose a été un facteur. Bien que rien n'ait indiqué que d'autres produits que ceux fabriqués par les deux chaînes de production sur les huit que compte l'usine aient été contaminés à la *Listeria*, la société a rappelé tous les produits qui y ont été fabriqués pour s'assurer que toutes les mesures de prudence étaient prises afin de protéger les consommateurs. L'usine de Bartor Road a été fermée à des fins de désinfection, de tests environnementaux exhaustifs et de vérifications, de même que pour permettre à l'ACIA de procéder à des inspections poussées avant la remise en fonction. Le 17 septembre 2008, la production a repris à l'usine et, en novembre 2008, l'usine a obtenu l'autorisation de recommencer à expédier des produits destinés aux consommateurs.

En mars 2009, les tribunaux ont approuvé un accord de règlement entre la société et les demandeurs ayant intenté des recours collectifs relativement à ce rappel de produits. Ce règlement prévoyait que la société verserait, à titre de règlement total et définitif de l'ensemble des réclamations, 25 millions de dollars et un montant supplémentaire pouvant aller jusqu'à 2 millions de dollars, dans la mesure où les frais et débours venaient à dépasser 25 millions de dollars. L'avocat de la poursuite a désigné un administrateur indépendant chargé de veiller à l'administration de la somme devant être versée à titre de règlement, sous la supervision des tribunaux. Le montant du règlement a été intégralement financé par les fournisseurs de l'assurance responsabilité civile de la société.

Le rappel de produits de 2008 a eu des répercussions importantes sur les activités liées aux produits de viande préparée au deuxième semestre de 2008, entraînant une diminution du volume des ventes ainsi que des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement. De plus, la société n'a pas pu accroître le prix des produits de façon à contrebalancer la hausse du coût des intrants. En 2009, des efforts et des ressources considérables ont été déployés pour mettre en œuvre des mesures commerciales et opérationnelles visant à soutenir la reprise des activités liées aux produits de viande préparée. Le volume des ventes s'est accru au cours du premier semestre de 2009, atteignant presque le niveau enregistré avant le rappel, et il est demeuré légèrement en deçà de ce niveau au cours du deuxième semestre de 2009. Les activités promotionnelles, qui s'étaient intensifiées au début de 2009 afin de stimuler le volume des ventes, sont revenues à la normale au troisième trimestre de 2009, ce qui s'est traduit par une amélioration des marges au deuxième semestre de 2009.

Le 20 janvier 2009, le gouvernement fédéral a commandé une enquête indépendante pour faire la lumière sur la vague de cas de listériose survenue en août 2008, plus précisément pour définir les facteurs qui ont mené à cette vague et évaluer l'efficacité de la réponse des organismes fédéraux.

En 2009, la société a créé le Conseil consultatif sur la salubrité alimentaire, qui est un groupe d'experts indépendants grâce auquel elle jouira d'un accès accru aux connaissances et aux compétences mondiales au chapitre des pratiques en matière de salubrité des aliments, de la microbiologie, de la technologie et de la santé publique. Durant sa première année, le Conseil consultatif sur la salubrité alimentaire s'est concentré sur trois grands objectifs qu'il a su mener à bien : i) réaliser un examen critique de la stratégie de la société en matière de salubrité des aliments, qui comprend la recommandation de tout ajout ou de tout changement susceptible d'améliorer les programmes de salubrité alimentaire de la société; ii) donner des aperçus des risques émergents en matière de salubrité alimentaire à l'échelle mondiale; et iii) fournir des conseils en ce qui a trait aux programmes de formation et de perfectionnement en matière de salubrité alimentaire que la société devrait offrir à ses employés.

De plus, en 2009, la société a adopté de nouveaux processus de contrôle et d'assainissement et a entrepris la mise en œuvre de technologies comme le procédé à ultra-haute pression et l'utilisation d'ingrédients antimicrobiens dans la majorité des produits de viande prêts à manger afin de réduire le risque de présence de pathogènes alimentaires. En 2010, la société a poursuivi la reformulation de ses produits de viande prêts à manger pour y inclure des inhibiteurs de croissance bactérienne, elle a amélioré ses programmes de désinfection d'usines, notamment en procédant à des vérifications de l'efficacité des désinfections, elle a obtenu la cote « A » et la certification selon les normes de la Global Food Safety Initiative dans 19 usines et elle a instauré des programmes de formation visant à informer le personnel et à accroître le sentiment de responsabilité quant à l'excellence en matière de salubrité alimentaire à l'échelle de la société.

Les mesures de compression des coûts mises en œuvre au sein du Groupe des produits de la viande en 2009 ont englobé la réduction des effectifs et la suppression de postes vacants devenus excédentaires par suite de la réalisation de la stratégie de transformation. En 2010, des hausses de prix ont été pratiquées à l'échelle des activités liées aux produits de viande préparée afin de faire face aux augmentations des coûts et de protéger les marges.

Groupe agro-alimentaire

De 2008 à 2010, la direction s'est employée à rationaliser ses activités et à réduire davantage les coûts au sein de son Groupe agro-alimentaire.

En 2008, la société a mené à terme la vente de toutes ses participations dans des actifs de production porcine en Alberta et en Ontario et, en novembre 2008, elle a également mené à terme le dessaisissement de ses activités liées à la génétique porcine. La restructuration des activités liées à la génétique porcine au Manitoba aux termes de la stratégie de transformation a été essentiellement achevée en 2007. En 2009 et en 2010, la société a entrepris la réduction progressive d'une partie de ses activités de production porcine au Manitoba.

Par suite de ces changements, le nombre de porcs arrivés à maturité produits par la société s'est établi à environ 815 000 porcs en 2010, en comparaison de 890 000 porcs en 2009 et de 1,0 million de porcs en 2008. En 2010, la société était propriétaire de 13,6 % des porcs qu'elle transformait à ses usines, contre 12,8 % et 14,9 % respectivement en 2009 et en 2008.

Le 14 janvier 2008, la société a mené à terme l'acquisition de Central By-Products, entreprise de récupération de sous-produits située près de London, en Ontario, en contrepartie de 18,1 millions de dollars, sous réserve d'ajustements.

Groupe des produits de boulangerie

En juillet 2008, la société a augmenté sa participation dans Canada Bread en faisant l'acquisition de 458 800 actions de Canada Bread sur le marché libre au prix de 71,15 \$ chacune, pour une contrepartie totale de 32,6 millions de dollars; elle détient donc 89,8 % de Canada Bread. En mai et en juin 2010, la société a fait l'acquisition d'un total de 56 700 actions à la Bourse de Toronto au prix moyen de 47,43 \$ chacune, pour une contrepartie totale de 2,7 millions de dollars. La participation de la société dans Canada Bread est par conséquent passée à 22 875 215 actions ordinaires (90,0003 %).

La construction de la boulangerie à grande échelle de Hamilton, en Ontario, annoncée en janvier 2010, a débuté en août dernier, et à la fin de 2010, le bâtiment était pratiquement achevé et l'installation du matériel était amorcée. L'investissement requis prévu au titre de la construction de la nouvelle usine se chiffre à environ 100 millions de dollars, montant auquel s'ajoutent 25 millions de dollars supplémentaires pour les frais qui devront être engagés pour la mise hors service des usines actuelles et le versement d'indemnités de départ aux employés. La fabrication de produits de boulangerie sera amorcée comme prévu en juillet 2011 et la société s'attend à ce que le transfert de la production de l'une de ses trois boulangeries, de même que la fermeture de cette dernière, soient terminés d'ici la fin de 2011; le transfert des produits des deux autres boulangeries devrait se faire en 2012 et être achevé en 2013.

En 2008, la société a optimisé son réseau de boulangeries au Royaume-Uni en regroupant la production de deux petites usines produisant essentiellement des croissants et des bagels avec la production de deux usines plus importantes et plus efficaces de Maidstone et de Rotherham. À la fin de 2008, plusieurs nouveaux produits ont été lancés dans les catégories du pain italien de spécialité et de la viennoiserie. En 2010, une autre ligne de production

de croissants a été transférée à Maidstone, au Royaume-Uni, décision qui a eu pour effet de consolider la plus grande part de la production de croissants en un seul et même emplacement et de réduire les coûts de fabrication. Les petites installations de production de Cumbria seront fermées au premier trimestre de 2011.

Les activités de boulangerie de la société au Royaume-Uni ont souffert des répercussions d'un incendie survenu dans un four de la principale chaîne de production de bagels de l'usine de Rotherham au début de 2008. Bien que les activités nord-américaines de la société aient fourni un approvisionnement en bagels pendant la période de mise en service d'un nouveau four, les activités ont tout de même subi les contrecoups de l'incendie. Le nouveau four a été mis en service à l'été 2008 et fonctionnait à plein régime à la fin de 2009. En 2008, un entrepôt frigorifique a également été agrandi à l'usine de Rotherham, au Royaume-Uni, et cette dernière a investi dans une nouvelle chaîne de conditionnement sous atmosphère modifiée (C.A.M.). Le C.A.M. est une technique servant à prolonger la durée de conservation à l'étalage des produits frais ou minimalement transformés qui consiste à modifier la composition gazeuse de l'air entourant les aliments emballés de façon à ralentir la détérioration naturelle des denrées périssables.

Le 29 janvier 2008, Canada Bread a conclu l'acquisition d'Aliments Martel Inc. (« Martel »), société fermée québécoise de fabrication et de distribution de sandwichs, de repas et de pâtisseries sucrées. Cette entreprise a été fusionnée avec l'entreprise de sandwichs Royal Touch Foods de la société en Ontario. Au début de 2010, la société a vendu l'entreprise de pâtisseries sucrées de très petite envergure et en décembre 2010, elle a vendu l'usine de repas préparés de Québec, au Québec, détenues par Martel. Le 18 février 2011, le reste de l'entreprise de sandwichs et de distribution dans les dépanneurs de Martel et de Royal Touch Foods a été vendu pour 8,0 millions de dollars, sous réserve d'ajustements. La société a conservé une usine de fabrication qui a été louée à l'acheteur.

En 2008, Canada Bread a fermé une usine de production de bagels située à Toronto, en Ontario, et a déplacé la production vers des installations régionales. L'usine de Roanoke, en Virginie, a été agrandie au cours du deuxième semestre de 2008, ce qui a permis d'améliorer les coûts liés aux produits et de réduire les coûts de transport et de distribution relatifs à l'approvisionnement des clients régionaux. La chaîne de production de bagels de l'usine de Roanoke fonctionnait à pleine capacité à la fin de 2009. En janvier 2011, la société a annoncé qu'elle prévoyait fermer une petite boulangerie de produits congelés de Laval, au Québec, et transférer sa production dans d'autres boulangeries ne fonctionnant pas à pleine capacité.

En 2009, la société a lancé un nouveau processus d'évaluation des besoins de la clientèle afin d'adapter encore mieux ses activités aux stratégies et aux besoins de ses clients et de repérer les occasions de développement de nouveaux produits et services à valeur ajoutée, tout en lui permettant de mieux répartir ses ressources entre ses divers secteurs d'exploitation.

En janvier 2011, Canada Bread a annoncé qu'elle prévoyait fermer sa boulangerie de produits congelés de Laval, au Québec, le 31 mars 2011. La production sera regroupée dans les autres boulangeries de produits congelés de Canada Bread, et les bureaux de vente régionaux de Laval demeureront ouverts.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Aperçu général

Le portefeuille d'actifs alimentaires des Aliments Maple Leaf conjugué aux divers réseaux de vente de cette dernière fournit à la société une source de produits d'exploitation diversifiée. Le Groupe des produits de la viande, le Groupe agro-alimentaire et le Groupe des produits de boulangerie sont complémentaires. Alors que les activités de transformation primaire du Groupe des produits de la viande sont passablement cycliques, celles de l'entreprise d'aliments de consommation du Groupe des produits de la viande et celles du Groupe des produits de boulangerie ne le sont pas. Par conséquent, les résultats des activités non cycliques contrebalancent les résultats des activités cycliques. En outre, les marchés et les clients du Groupe des produits de la viande et du Groupe des produits de boulangerie sont semblables, ce qui permet le partage de la gestion et des connaissances spécialisées. La mise en œuvre de la stratégie de transformation relative aux activités liées aux protéines animales décrite précédemment sous la rubrique « Évolution générale de la société – Historique triennal » s'est traduite par une réduction des activités de production porcine et de transformation primaire du porc de la société. La stratégie de création de valeur de 2010 décrite à la rubrique « Évolution générale de la société – Historique triennal » ci-dessus vise à simplifier les activités de la société en réduisant la complexité et les coûts et en tirant parti des économies d'échelle et de la technologie.

La clientèle de la société est située dans plus de 50 pays. Bien que les ventes réalisées au Canada représentent la majeure partie des produits d'exploitation de la société, une part importante des ventes de cette dernière sont réalisées sur des marchés internationaux, notamment ceux des États-Unis, du Royaume-Uni et du Japon. Les Aliments Maple Leaf compte parmi ses clients des détaillants, des fournisseurs de services alimentaires et des sociétés de transformation de produits alimentaires. Aucun de ces clients n'est responsable, à lui seul, de plus de 15 % des produits d'exploitation consolidés des Aliments Maple Leaf pour l'exercice clos le 31 décembre 2010. Les clients les plus importants des Aliments Maple Leaf achètent généralement un grand nombre de produits alimentaires différents auprès de la société.

GROUPE DES PRODUITS DE LA VIANDE

Généralités

Le Groupe des produits de la viande, exploité essentiellement au sein de la division Les Aliments de consommation Maple Leaf, comprend les produits de viande préparée à valeur ajoutée de marque de la société et de marque des clients; le porc, le poulet et la dinde frais, congelés et à valeur ajoutée de marque; d'autres produits d'épicerie et de viande ayant subi un conditionnement supplémentaire ainsi que la commercialisation et la distribution des aliments à l'échelle mondiale. Les produits de viande sont vendus sous les marques de première qualité de la société, comme Maple Leaf^{MD} et Schneider^{MD}, ainsi que sous des marques privées et par l'intermédiaire de réseaux industriels et de services alimentaires. Les Aliments de consommation Maple Leaf mène également des activités d'exportation à l'échelle internationale au moyen d'un réseau de quatre bureaux situés au Canada, en Corée, au Japon et à Hong Kong, réseau qui s'attache à vendre le porc réfrigéré et congelé et les produits de viande et les repas à valeur ajoutée et à répondre aux besoins des clients stratégiques de la société à l'échelle internationale.

Comme il est mentionné ci-dessus, la stratégie de la société vise à centraliser ses activités de transformation primaire du porc à Brandon, au Manitoba. L'usine de transformation du porc de Brandon, au Manitoba, fonctionne en double quart de travail et transforme environ 81 500 porcs par semaine. Comme il est mentionné ci-dessus, la société a conclu la vente de son usine de Burlington en 2010 et a annoncé la fermeture de son usine de viande préparée de Berwick, en Nouvelle-Écosse, qui devrait être menée à terme en avril 2011. La société ne s'est pas dessaisie de ses installations de transformation primaire du porc de Lethbridge, en Alberta. En 2011, la société a annoncé la fermeture de son usine de viande préparée de Surrey, en Colombie-Britannique, en date du 30 septembre 2011. Pour ce qui est de la volaille, la société exploite des usines en Ontario et en Alberta, lesquelles effectuent la transformation de poulet et de dinde.

Au cours du troisième trimestre de 2009, le Groupe des produits de la viande a présenté de nouveaux emballages refermables pour la charcuterie et le bacon. Il a également lancé la gamme *Maple Leaf Gourmet*^{MC}, distribuée en Ontario, qui comprend cinq plats de poulet et de porc frais prêts à cuire et à servir, et a lancé la gamme *Prime*^{MD} de Maple Leaf, qui comprend des produits de volaille déjà assaisonnés et prêts à cuire.

Au cours du deuxième trimestre de 2010, le Groupe des produits de la viande a lancé *Maple Leaf Natural Selections*^{MC}, une gamme de viandes en tranches ne contenant que des ingrédients naturels. La société prévoit étendre la plateforme Natural Selections à d'autres catégories de produits et à d'autres marques dans le cadre des efforts qu'elle ne cesse de déployer afin d'accroître ses ventes de produits à valeur ajoutée.

Les Aliments de consommation Maple Leaf a des usines de transformation et des centres de distribution partout au Canada et compte également des bureaux de vente partout au Canada et aux États-Unis.

Principaux produits et marchés

Les produits des Aliments de consommation Maple Leaf comprennent le bacon, les jambons, les saucisses fumées, les bâtonnets à la viande, un large éventail de produits de charcuterie à l'européenne, des produits de poulet transformés, comme des poitrines et des ailes de poulet entièrement cuites, des produits de la dinde transformés tels que les rôtis de poitrine de dinde entièrement cuits, les saucisses de spécialité et les produits de charcuterie, une gamme complète de viandes cuites, de viandes en tranches, de saucissons cuits, de trousses-repas, de saindoux et de viandes en conserve. Les Aliments de consommation Maple Leaf produit et commercialise une vaste gamme de produits de viande et de repas à valeur ajoutée vendus sous diverses marques, notamment Maple Leaf, Schneider et autres, en plus d'approvisionner des marques privées. Les Aliments de consommation Maple Leaf commercialise

ses produits auprès des grandes chaînes d'épicerie, des épiceries indépendantes et des groupes d'achat en gros et au détail. Les produits sont vendus principalement au Canada et aux États-Unis. En outre, les viandes transformées, les produits du porc et de la volaille, les frites congelées et les autres produits de pommes de terre sont vendus aux distributeurs du secteur des services alimentaires pour vente ultérieure aux restaurants, aux institutions et à d'autres établissements de services alimentaires. Les frites congelées, les croquettes de pommes de terre et les autres produits de pommes de terre sont également vendus à l'échelle internationale.

Les produits des Aliments de consommation Maple Leaf comprennent également les coupes primaires de porc frais et à valeur ajoutée et les produits de poulet et de dinde frais, entiers ou en coupes et des volailles entières et des morceaux de dinde congelés. Les poulets sont vendus sous les marques *Prime*^{MD} de Maple Leaf et *Naturellement Prime*^{MD} de Maple Leaf dans une gamme de produits de volaille frais de marque à valeur ajoutée. La dinde est vendue sous les marques *Prime*^{MD} de Maple Leaf et *Cold Springs Farm*^{MD}. Le poulet produit est surtout vendu frais, tandis que la dinde produite est vendue tant fraîche que congelée. Les principaux clients se recrutent parmi les chaînes d'épicerie au détail, le secteur des services alimentaires, les institutions et les entreprises de transformation complémentaire. Les ventes de produits de porc sont importantes à l'extérieur du Canada, surtout aux États-Unis et au Japon. En outre, la société effectue le conditionnement de la viande de dinde afin d'offrir des produits de dinde à valeur ajoutée cuits et non cuits. Les produits de dinde à valeur ajoutée ayant subi un conditionnement sont vendus à des revendeurs, à des distributeurs et à des entreprises de services alimentaires.

Matières premières

Les Aliments de consommation Maple Leaf s'approvisionne en porcs surtout en concluant des contrats directs avec les éleveurs. Ces contrats sont d'une durée de un à cinq ans et comportent des méthodes de fixation des prix variables ou exigent une prime pour les animaux d'élevage comportant des caractéristiques particulières. Aux termes des contrats, les producteurs ont accès à des outils de gestion des risques. Les activités de transformation de la volaille au Canada sont menées dans un cadre réglementaire très sévère où l'approvisionnement en volaille sur pied est contrôlé par les offices de commercialisation et d'autres organismes gouvernementaux. C'est par l'intermédiaire d'offices de commercialisation qui régissent à la fois l'approvisionnement en matières premières de la société et le prix de celles-ci que la société achète la totalité de son approvisionnement en poulets et dindes vivants qu'elle destine à ses usines de transformation. Les matières premières dont se sert Les Aliments de consommation Maple Leaf (autres que la quantité importante de porc frais et de volaille fraîche qu'elle produit dans ses propres usines) sont achetées en tant que produits de base sur le marché libre, soit directement auprès de fournisseurs, soit par l'entremise de courtiers au Canada et aux États-Unis, à des prix qui varient selon la demande et l'offre disponible. Dans le cadre de la nouvelle stratégie relative aux activités liées aux protéines animales de la société, une plus grande quantité des matières premières des Aliments de consommation Maple Leaf provient de l'interne pour ce qui est du porc et de la volaille, mais une certaine quantité de matières premières devra continuer de provenir de l'extérieur de la société. Plusieurs produits finis sont achetés aux termes d'ententes de conditionnement à forfait avec des tiers fournisseurs. Les matières premières requises pour les activités du Groupe des produits de la viande peuvent être obtenues aisément.

Marchés et concurrence – Groupe des produits de la viande

Le Groupe des produits de la viande occupe actuellement la première ou la deuxième place sur le marché national dans chacun de ses secteurs des produits de base. Bien que le nombre de concurrents et le degré de concurrence varient selon les produits et les régions, l'industrie de la viande au Canada est très concurrentielle et doit se mesurer à des fabricants étrangers. Les principaux concurrents des entreprises du Groupe des produits de la viande sont notamment plusieurs multinationales de l'alimentation ainsi que des fabricants nationaux et régionaux. Les marchés du porc frais sont internationaux, et la société fait concurrence aux grandes entreprises de transformation du porc des États-Unis et de partout dans le monde. Les activités de commerce international font concurrence à d'autres organisations commerciales du secteur de l'alimentation situées dans le monde entier, ainsi qu'avec des organisations de vente internationales s'harmonisant aux entreprises de transformation alimentaire. La société est un important acheteur de porcs vivants au Canada et livre concurrence tant aux transformateurs canadiens qu'américains pour ses approvisionnements en porcs. En ce qui concerne les activités de production de produits de volaille et de porc frais, les résultats financiers de la société sont influencés par les prix du marché pour les poulets et les porcs vivants.

La société continue de déployer des efforts afin de minimiser l'influence des prix des produits de base sous-jacents en ajoutant de la valeur à ses produits et en accroissant ses efficacités d'exploitation pour rehausser sa position

concurrentielle. La société essaie également d'atténuer l'incidence d'ensemble de ces influences grâce à son portefeuille équilibré d'entreprises de production et de transformation, alors que ses activités de production porcine bénéficient des prix élevés pour le porc et que les bénéfices sont généralement contracycliques aux activités de porc frais. Le changement stratégique relatif aux protéines animales annoncé et plus particulièrement la réduction des activités de transformation primaire du porc devraient atténuer davantage le caractère cyclique des activités.

La demande des consommateurs pour les produits de viande est saisonnière et elle augmente au cours des mois d'été en ce qui concerne les produits pour barbecue, et en hiver, pour les produits entièrement cuits prêts à servir. En ce qui a trait aux produits de dinde, les ventes sont soumises à des facteurs d'ordre saisonnier, les pointes de ventes de dinde ayant lieu pendant les périodes de festivités (de septembre à décembre, et de façon moins importante, en mars et en avril).

GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE

Le Groupe agro-alimentaire s'occupe de la gestion de porcs vivants et de la production porcine. De plus, il produit sa propre nourriture pour le porc et il offre un service environnemental précieux en récupérant une grande variété de sous-produits d'animaux et de volaille – os, parures, graisse, abats et plumes – pour en tirer une vaste gamme de produits protéinés, du suif du commerce et du biodiesel. Le Groupe agro-alimentaire est composé de deux divisions : Maple Leaf Agri-Farms (anciennement Elite Swine) et Équarrissage Rothsay.

Maple Leaf Agri-Farms

Généralités

Maple Leaf Agri-Farms, division spécialisée dans l'élevage porcin, compte environ 200 usines de production au Manitoba et en Saskatchewan et avait environ 34 500 truies sous gestion à la fin de 2010 (soit le même nombre qu'en 2009 et qu'en 2008). La société est propriétaire de la plupart des installations d'élevage de truies où sont produits les porcelets sevrés et possède un certain nombre de porcheries où les porcelets sevrés sont convertis en porcs d'engraissement. La société élève d'autres porcelets sevrés dans des porcheries louées par Maple Leaf Agri-Farms. La plupart des porcs d'engraissement sont convertis en porcs de marché dans des installations d'engraissement que des tiers possèdent et exploitent aux termes de contrats d'une durée maximale de cinq ans.

En 2010, la société a produit environ 815 000 porcs, contre 890 000 porcs en 2009 et 1,0 million de porcs en 2008. La diminution du nombre de porcs de marché cadre avec la restructuration prévue des activités de la société. En 2010, la société était propriétaire de 13,6 % des porcs qu'elle transformait dans ses installations d'abattage.

Principaux produits et marchés

Les porcs de marché de Maple Leaf Agri-Farms sont vendus à l'usine de transformation du porc de la société de Brandon, au Manitoba. Depuis que la restructuration est terminée, Maple Leaf Agri-Farms ne fournit plus de services aux éleveurs de porcs, comme la conception d'installations, la gestion de la construction d'installations, la génétique, la santé et la nutrition, la gestion de la production, le transport, la commercialisation du porc et la formation du personnel.

Matières premières

Maple Leaf Agri-Farms achète des animaux reproducteurs, des aliments pour animaux d'élevage et des médicaments à des prix concurrentiels et qu'elle peut se procurer aisément. En 2008, Maple Leaf Agri-Farms a vendu ses activités liées à la génétique porcine. La société possède deux provenderies au Manitoba, lesquelles satisfont aux besoins internes en nourriture pour animaux des activités d'élevage de porcs de Maple Leaf Agri-Farms.

Équarrissage Rothsay

Généralités

L'entreprise d'équarrissage des Aliments Maple Leaf, qui exerce ses activités sous la raison sociale de Rothsay, est l'une des plus grandes entreprises de récupération de sous-produits animaux au Canada. Au Canada, Rothsay détient six usines d'équarrissage qui transforment des produits non comestibles, dont une usine qui fabrique également des produits comestibles. Rothsay détient également une usine de biodiesel où la graisse animale et les huiles à friture sont transformées en un substitut de carburant diesel.

Depuis 2010, la totalité des camions du parc de Rothsay en Ontario et au Québec roule au biodiesel de Rothsay, portant ainsi à plus de 130 le nombre total de véhicules de sa flotte utilisant un système de carburation respectueux de l'environnement. Les parcs de camions de Moorefield, en Ontario, et de Montréal, au Québec, roulent à l'aide d'un mélange comprenant un minimum annuel de 5 % de biodiesel produit à l'usine de Montréal de Rothsay. En septembre 2010, Rothsay Biodiesel a conclu un partenariat stratégique avec un important distributeur de distillat au Canada visant la livraison d'un mélange de biodiesel aux véhicules de la société en Ontario.

Principaux produits et marchés

Les principaux produits de Rothsay sont le suif non comestible, les tourteaux de protéines, le saindoux comestible et le biodiesel. Ses principaux clients pour les tourteaux de protéines sont les provenderies et les fabricants d'aliments pour animaux de compagnie alors que les fabricants de savon, de produits chimiques et de cosmétiques achètent la majeure partie du suif non comestible produit. Le saindoux comestible est vendu sur le marché des exportations par des courtiers et directement à des clients au Canada.

Rothsay est exploitée dans un secteur hautement réglementé et doit se conformer à un large éventail de règlements, y compris des normes environnementales et des règlements relativement à l'utilisation de matières premières dans les produits finis.

Les changements à ces règlements peuvent exiger des investissements importants pour s'y conformer. Des changements à la réglementation peuvent également avoir une incidence sur les décisions de la société à l'égard de marchés particuliers de produits finis.

Rothsay produit du biodiesel, un carburant de remplacement renouvelable fait de graisse animale et d'huiles à friture recyclées dans une usine de biodiesel appartenant à la société qui est située près de Montréal, à Ville Ste-Catherine, au Québec. Le biodiesel est vendu principalement à des entreprises de raffinage et à des distributeurs de carburant diesel au Canada pour exportation aux États-Unis, et sert également aux besoins du parc de camion de Rothsay, comme il est mentionné plus haut.

Matières premières

Les principales sources de matières premières sont les usines de transformation primaire et de transformation ultérieure de la viande, les boucheries, les restaurants et les chaînes d'épicerie. La disponibilité des matières premières est déterminée d'après les niveaux de transformation du porc, du bœuf et de la volaille au Canada. Environ 21 % des matières premières de Rothsay proviennent des entreprises des Aliments de consommation Maple Leaf, principalement des abattoirs de porc et de volaille du Groupe des produits de la viande. Rothsay dispose d'un parc d'environ 176 véhicules spécialement équipés pour la collecte des matières premières destinées au processus d'équarrissage et pour la livraison des produits finis aux clients.

L'énergie constitue une composante importante des coûts de Rothsay. Les hausses des prix de l'énergie ne peuvent nécessairement être imputées aux clients qui achètent les produits finis puisque les prix des produits finis de la société sont établis de façon globale.

Marchés et concurrence – Groupe agro-alimentaire

Pour ce qui est de l'approvisionnement en matières premières, Rothsay fait face à la concurrence d'autres entreprises d'équarrissage et, au chapitre de la vente de produits finis, elle livre concurrence aux fournisseurs canadiens et étrangers et aux fournisseurs de produits de remplacement, comme les protéines et les huiles végétales. Rothsay fait également face à la concurrence des autres producteurs de biodiesel pour ce qui est des clients.

Les porcs produits par Maple Leaf Agri-Farms sont vendus aux usines de la société à des fins de transformation. Maple Leaf Agri-Farms est exposée à la concurrence que lui livrent d'autres installations d'élevage en ce qui a trait à l'espace réservé aux porcheries et aux installations d'engraissement.

La demande de produits d'équarrissage n'est pas touchée par les facteurs saisonniers; cependant, les approvisionnements de matières premières de bœuf et de volaille disponibles augmentent durant les mois d'été en raison de la consommation accrue de bœuf et de volaille.

GROUPE DES PRODUITS DE BOULANGERIE

Le Groupe des produits de boulangerie est constitué de la participation de 90,0003 % (au 25 mars 2011) des Aliments Maple Leaf dans Canada Bread, chef de file dans la fabrication et la commercialisation de produits à base de farine à valeur ajoutée sur ses différents marchés, y compris le pain frais au Canada, le pain précuit congelé aux États-Unis et au Canada, les produits de boulangerie de spécialité, notamment les pâtes et les sauces fraîches au Canada, et les bagels et produits de boulangerie de spécialité au Royaume-Uni. Le Groupe des produits de boulangerie est complémentaire aux activités du Groupe des produits de la viande et du Groupe agro-alimentaire puisqu'il contribue à diversifier le portefeuille d'actifs des Aliments Maple Leaf. Le Groupe des produits de boulangerie compte deux divisions : le Groupe des produits de boulangerie frais et le Groupe des produits de boulangerie congelés.

Groupe des produits de boulangerie – généralités

Canada Bread a pour objectif d'augmenter la consommation de pains, petits pains et bagels à base de farine en créant plus de variétés et des produits de meilleure qualité tout en agrandissant ses réseaux de distribution pour rendre ces produits plus disponibles. La gamme de produits tend actuellement vers les produits de boulangerie sains et à grains entiers de première qualité.

La clientèle de Canada Bread dans les secteurs du détail et des services alimentaires s'est consolidée depuis un certain temps, ce qui a donné lieu à des clients plus importants et plus avisés qui exigent des solutions nationales et rentables pouvant couvrir une zone de distribution nationale. Canada Bread a également effectué des acquisitions stratégiques visant à faire croître ses activités.

La préoccupation croissante des consommateurs pour la salubrité des aliments et une saine alimentation constitue une tendance qui a eu une incidence sur toutes les entreprises du secteur alimentaire. De plus, les consommateurs semblent multiplier leurs choix d'aliments pour inclure davantage de diversité, au moyen, par exemple, de produits ethniques et de produits de boulangerie avec des garnitures et des saveurs particulières. Par conséquent, Canada Bread tente de s'assurer que sa gamme de produits et les normes de préparation de ses aliments répondent à ces tendances. Au cours des dernières années, les grains entiers sont devenus de plus en plus populaires étant donné que les consommateurs réalisent l'importance de consommer des produits bons pour la santé et d'inclure des grains entiers dans leur alimentation. Canada Bread a observé une hausse notable de son volume de ventes de produits faits de grains entiers, notamment les pains *Dempster's^{MD} Whole Grains^{MC}* et *Grains rustiques^{MC}*. En 2008, la société a lancé le pain *Smart 100 % grains entiers* de blé à l'échelle nationale. Canada Bread a également lancé le pain naan indien *Dempster's* et les pains régime *Dempster's BodyWise*. Olivieri a lancé une nouvelle gamme de pâtes savoureuses gourmet aux États-Unis et au Canada et a élargi son éventail de sauces pour pâtes et pizzas. En 2009, Canada Bread a lancé la gamme de pains frais et de collations *Dempster's^{MD} Healthy Way^{MD} avec Recette ProCardio^{MC}* ainsi que la gamme de pains à cuire à la maison *Dempster's^{MD} OvenFresh^{MC}*, qui comprend des baguettes blanches et des baguettes multigrains ainsi que des petits pains blancs et des petits pains multigrains, tous présentés dans un emballage qui en conserve longtemps la fraîcheur. En outre, aux termes d'un contrat de licence, la société a lancé les petits gâteaux *Cadbury^{MD}* dans l'est du Canada, élargissant ainsi sa gamme de produits de pâtisseries sucrées offerte dans cette région du Canada. Canada Bread a continué de lancer une variété de nouveaux produits en 2010 dans le but de répondre à la demande de produits sains et d'origines ethniques différentes, comme les pains faits de 16 grains entiers commercialisés sous les marques *Dempster's Smart^{MD}* et *POM^{MD}*, les pains de seigle *Dempster's*, les tortillas de maïs *Dempster's* et une gamme de bagels et de petits pains minces de même que des pains pitas de marque *Dempster's*. Des petits gâteaux de marque *Cadbury^{MD} Mr. Big^{MD}* ont été lancés en 2010 et les gâteaux (œuf fondant *Cadbury^{MD}* en 2011. Les produits *Cadbury^{MD}* sont fabriqués sous licence de concert avec Cadbury Adams Canada Inc.

Groupe des produits de boulangerie frais

Généralités

Le Groupe des produits de boulangerie frais fabrique des produits de boulangerie frais ainsi que des pâtes et des sauces fraîches de spécialité. Le Groupe des produits de boulangerie frais exploite des boulangeries et des usines produisant des pâtes et des sauces fraîches, des pâtisseries sucrées, des sandwichs et des repas. La gestion du Groupe des produits de boulangerie frais est organisée en fonction de quatre régions : l'Ontario, le Québec, le Canada atlantique et l'Ouest canadien.

Principaux produits et marchés

Les principales marques de Canada Bread comprennent *Dempster's*^{MD}, pain frais le plus vendu au Canada, *POM*^{MD}, l'une des marques de pains et de petits pains frais les plus vendues au Québec, *Ben's*^{MD}, première marque de produits de boulangerie au Canada atlantique, ainsi que *McGavins*^{MD} et *Olafson's*^{MD}, parmi les marques les plus vendues dans l'Ouest canadien. Le pain et les petits pains frais sont distribués et vendus essentiellement au Canada ainsi qu'au nord-est et au nord-ouest des États-Unis à des chaînes d'épicerie de détail, à des établissements de vente au détail et à l'industrie de la restauration. Bien que Canada Bread fabrique la majeure partie de ses produits de marque, une petite partie de ses produits est fabriquée par d'autres sociétés aux termes d'accords de conditionnement à forfait.

Le Groupe des produits de boulangerie frais détient un réseau de boulangeries industrielles au Canada et compte environ 1 000 distributeurs franchisés. Canada Bread produit et distribue une gamme complète de pains et de petits pains frais et de produits de boulangerie de spécialité de même que des petits gâteaux individuels et des pâtisseries sucrées. La société a lancé de nombreux nouveaux produits visant les consommateurs qui s'intéressent aux produits de spécialité et aux produits ethniques, notamment des pains faits de grains entiers, des pains plats (comme les tortillas), des pains pitas et du pain naan, de même que de nombreux produits ayant une valeur nutritive accrue comme les produits contenant des grains entiers, les produits multigrains, les produits à haute teneur en fibres et les produits contenant des huiles oméga 3. Le Groupe des produits de boulangerie frais fabrique également des produits de boulangerie de marque maison et les distribue à des chaînes d'épicerie importantes ainsi qu'à des chaînes de restauration. Puisque la plupart des produits frais ont une courte durée de conservation à l'étalage, la distribution efficiente des produits constitue un élément important du service à la clientèle et de l'atténuation des coûts liés à la péremption des produits. Les usines de fabrication et les centres de distribution sont situés le plus près possible des marchés qu'ils desservent. Le système de distribution et d'acheminement de Canada Bread a été conçu en vue de garantir que les produits frais sont livrés en temps opportun et de façon économique. Les produits frais sont généralement livrés directement aux magasins de détail, par des employés de Canada Bread ou par des franchisés propriétaires de leur propre itinéraire de distribution et équipement.

Le Groupe des produits de boulangerie frais est également un fabricant de pâtes et sauces fraîches sous la marque *Olivieri*^{MD}. Canada Bread distribue ses produits à de grands clients de détail partout au Canada et aux États-Unis. Les pâtes et les sauces sont également fabriquées pour des marques maison.

Matières premières

Les entreprises de produits de boulangerie frais achètent divers ingrédients et matériaux d'emballage, les principaux ingrédients étant la farine, la levure, l'huile végétale et le sucre. Le prix de ces matières premières est déterminé essentiellement d'après leur valeur en Amérique du Nord (sauf le sucre, dont le prix est déterminé sur une échelle internationale), et ces matières sont disponibles en tout temps.

Le prix de la farine, la composante la plus importante du prix des matières premières, varie en fonction du prix et de la qualité du blé. La société est exposée aux risques liés à ces fluctuations de prix dans la mesure où elle ne parvient pas toujours à absorber les coûts plus élevés en augmentant le prix de vente ultime en temps opportun, bien que le coût des matières premières ne représente qu'une faible composante des coûts d'ensemble des produits.

Groupe des produits de boulangerie congelés

Généralités

Le Groupe des produits de boulangerie congelés se compose de Canada Bread Frozen Bakery Ltd. au Canada, de Maple Leaf Bakery Inc. aux États-Unis et de Maple Leaf Bakery UK Limited au Royaume-Uni. Canada Bread Frozen Bakery Ltd., Maple Leaf Bakery Inc. et Maple Leaf Bakery UK Limited sont toutes des filiales en propriété exclusive de Canada Bread. Ensemble, Canada Bread Frozen Bakery Ltd. et Maple Leaf Bakery Inc. sont un important fabricant nord-américain de produits de boulangerie précuits congelés. Les produits de boulangerie précuits sont cuits à environ 90 %, puis surgelés et expédiés aux clients de détail et aux services alimentaires pour une cuisson finale. La production des produits partiellement cuits permet de réduire la main-d'œuvre sur place, le gaspillage et les cycles, en plus d'améliorer la fraîcheur des produits pour les clients. Les produits comprennent des pains, des petits pains, des baguettes, des pains de seigle et des pains cuits sur la sole de spécialité, des pains artisanaux, des croissants, des pains au levain congelés et un assortiment de scones, de fonds de pâtisserie, de chaussons et de bouchées aux fruits, précuits. Le Groupe des produits de boulangerie congelés exploite huit boulangeries en Amérique du Nord et six au Royaume-Uni.

Principaux produits et marchés

Le Groupe des produits de boulangerie congelés compte parmi ses clients d'importants commerces d'épicerie au détail, des services de restauration et des clubs-entrepôts partout au Canada et aux États-Unis. Il fabrique des produits de marque maison et une gamme choisie de produits de marque, comme les pains au levain *California Goldminer*^{MD} *Sourdough*, les pains artisanaux *Grace*^{MC}, les pains croûtés *Maison Cousin*^{MD} et les pâtes à tarte congelées *Tenderflake*^{MD}.

Maple Leaf Bakery UK Limited se spécialise dans la production de bagels et de produits de boulangerie spécialisés à valeur ajoutée, comme les croissants, les pains ciabiatta et d'autres produits de boulangerie pour petits déjeuners. Il s'agit du plus important producteur de croissants et de bagels au Royaume-Uni, le marché des bagels étant en expansion rapide tant au Royaume-Uni qu'en Europe. L'entreprise fabrique également des produits de pain de spécialité pour les marchés du Royaume-Uni et de l'Europe. Au cours des derniers exercices, Maple Leaf Bakery UK Limited a affiché une croissance notable grâce à un certain nombre d'acquisitions, notamment l'acquisition des activités de Harvestime (produits de boulangerie tranchés et de spécialité), de la société The French Croissant Company Limited (croissants), d'Avance (UK) Limited (produits de boulangerie de spécialité) et de La Fornaia (produits de boulangerie de spécialité de style italien).

Le Groupe des produits de boulangerie congelés distribue ses produits par l'intermédiaire d'un réseau de courtiers tiers et de compagnies de transport. Une petite partie des produits est livrée directement aux magasins, mais la majeure partie est expédiée à l'entrepôt central du client ou aux installations du tiers chargé de la logistique d'approvisionnement du client.

Matières premières

Les entreprises de produits de boulangerie congelés achètent divers ingrédients et matériaux d'emballage, les principaux ingrédients étant la farine, la levure, l'huile végétale, le sucre et le beurre. Le prix de ces matières premières destinées à la production nord-américaine est déterminé essentiellement d'après leur valeur en Amérique du Nord (sauf le sucre, dont le prix est déterminé sur une échelle internationale), sans égard à l'établissement des prix dans l'ensemble de l'Europe, et ces matières sont disponibles en tout temps. L'approvisionnement des activités au Royaume-Uni se fait à l'échelle locale.

Le prix de la farine, la composante la plus importante du prix des matières premières, varie en fonction du prix et de la qualité du blé. La société est exposée aux risques reliés à ces fluctuations de prix dans la mesure où elle ne parvient pas toujours à absorber les coûts plus élevés en augmentant le prix de vente ultime en temps opportun, bien que le coût des matières premières ne représente qu'une faible composante des coûts d'ensemble des produits.

Marchés et concurrence – Groupe des produits de boulangerie

Les marchés pour les produits frais de boulangerie ont tendance à se démarquer par région en raison du coût et des délais pour le transport du pain frais. Les principaux concurrents de Canada Bread sont des boulangeries nationales,

locales et régionales ainsi que des boulangeries des grandes chaînes d'épicerie. Canada Bread estime détenir un avantage concurrentiel en matière de produits de boulangerie frais puisqu'elle constitue l'une des deux seules entreprises ayant une production et un réseau de distribution qui s'étendent à l'échelle nationale. Ce réseau national lui permet de servir ses principaux clients au Canada de façon rentable et en temps opportun. Du côté des pâtes et des sauces, Canada Bread fait concurrence à des fabricants canadiens locaux et régionaux ainsi qu'à des fabricants américains. Le marché des pâtes et des sauces fraîches est moins régional puisque ces produits peuvent être expédiés sur de plus grandes distances à un coût avantageux. Il existe de nombreuses entreprises concurrentes de petite et de moyenne taille sur le marché des pâtes et des sauces fraîches.

Les produits de boulangerie congelés, moins périssables, peuvent être transportés de manière plus efficace sur de plus longues distances. Les activités du Groupe des produits de boulangerie congelés sont en concurrence avec celles des autres fabricants de produits de boulangerie ainsi qu'avec celles des chaînes d'épicerie de détail qui utilisent leurs propres produits de boulangerie congelés ou qui cuisinent des produits de boulangerie « maison » dans leurs propres magasins. La vente de certains produits frais comme les petits pains et les produits de cuisson *Tenderflake*^{MD} est susceptible d'être touchée par les changements de saisons. La clientèle de Canada Bread dans les secteurs du détail et des services alimentaires s'est consolidée depuis un certain temps, ce qui a donné lieu à des clients plus importants et plus avisés qui exigent des solutions nationales et rentables pouvant couvrir une zone de distribution nationale. Canada Bread est en mesure de fabriquer et de distribuer ses produits à l'échelle nationale (au Canada, les produits frais et précuits; aux États-Unis, les produits précuits; au Royaume-Uni, les bagels, les croissants et les produits de spécialité) et elle cherche continuellement à accroître sa gamme de produits offerts aux consommateurs. En ce qui a trait à la commercialisation de ses principales gammes de produits, la société doit faire face à plusieurs concurrents de petite et de moyenne taille tant en Amérique du Nord qu'au Royaume-Uni.

ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER

Environ 74 % du chiffre d'affaires de la société provient du Canada, environ 14 % des États-Unis et le solde, d'autres marchés internationaux, principalement le Royaume-Uni, le Japon, l'Europe et le Mexique. Les Aliments de consommation Maple Leaf mène des activités d'exportation à l'échelle internationale au moyen d'un réseau de bureaux situés au Canada, en Corée, au Japon et à Hong Kong, réseau qui s'attache à vendre le porc réfrigéré et congelé de même que les produits de viande et les repas à valeur ajoutée et à répondre aux besoins des clients stratégiques de la société à l'échelle internationale. Les Aliments de consommation Maple Leaf commercialise plusieurs produits, y compris des produits de porc, des produits de viande et de volaille précuits et des produits de pommes de terre à l'extérieur du Canada. Les frites congelées et les autres produits de pommes de terre sont vendus à l'échelle internationale et d'importantes ventes de porc sont effectuées aux États-Unis et au Japon. Le rendement de la société subit l'influence de la demande et des prix du marché à l'échelle internationale, des fluctuations des taux de change ainsi que des obstacles au commerce.

Le Groupe des produits de boulangerie de la société est l'un des plus grands fabricants de produits de boulangerie précuits en Amérique du Nord et au Royaume-Uni. Il exploite trois usines de fabrication de produits de boulangerie précuits congelés aux États-Unis, soit une en Virginie et deux en Californie, et il dessert le marché américain à partir de cinq usines situées au Canada. De plus, le groupe exploite six boulangeries au Royaume-Uni, ce qui en fait le plus important producteur de bagels et de produits de boulangerie de spécialité du Royaume-Uni. Les activités de fabrication de produits de boulangerie congelés de la société aux États-Unis et au Royaume-Uni ont généré 22,4 % (25,0 % en 2009 et 26,6 % en 2008) du chiffre d'affaires total du Groupe des produits de boulangerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

ACTIFS INCORPORELS – MARQUES DE COMMERCE ET BREVETS

En tant que société d'alimentation, Les Aliments Maple Leaf compte fortement sur le renom de ses marques et sur la fidélisation de ses clients, et elle accorde une grande importance à ses diverses marques de commerce établies. La société croit que ses marques sont reconnues par les consommateurs pour leur qualité et leur fiabilité.

Les principales marques de commerce de la société, présentées par secteur d'exploitation, figurent ci-dessous.

<u>Secteur d'exploitation</u>	<u>Principales marques de commerce</u>
Groupe des produits de la viande	<i>Maple Leaf^{MD}, Schneiders^{MD}, Maple Leaf Prime^{MD}, Naturellement Prime^{MD} de Maple Leaf, Lunchmate^{MD}, Top Dogs^{MD}, Shopsy's^{MD}, Mitchell's Gourmet Foods^{MD}, Hygrade^{MD}, Maple Leaf Natural Selections^{MC}, Larsen^{MD}, Maple Leaf Simply Savour^{MC}, Schneiders Country Naturals^{MC}</i>
Groupe des produits de boulangerie	<i>Dempster's^{MD}, POM^{MD}, Ben's^{MD}, Bon Matin^{MD}, Healthy Way^{MD}, Olafson's^{MD}, McGavins^{MD}, Olivieri^{MD}, Villaggio^{MD}, Home Bakery^{MD}, ProCardio^{MD}, Smart^{MC}, WholeGrains^{MC}, Obsession^{MC}</i>

Les brevets et les autres formes de propriété intellectuelle comme les dessins industriels et les droits d'auteur revêtent une importance moindre pour la société.

ENVIRONNEMENT

Chacune des entreprises des Aliments Maple Leaf est exploitée en fonction d'une politique environnementale, « Notre engagement face à l'environnement », qui a été approuvée par le Comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité du conseil d'administration. Le programme environnemental de la société est évalué régulièrement par ce comité et comprend le suivi de la conformité avec les exigences réglementaires ainsi que le recours aux services de spécialistes internes et de spécialistes externes indépendants en matière d'environnement. La société continue d'investir dans l'infrastructure environnementale liée à l'eau, aux déchets et aux émissions atmosphériques afin de s'assurer de toujours respecter les normes environnementales ou de les dépasser. Elle veille également à la mise en place de procédés qui visent à réduire l'incidence de ses activités sur l'environnement. Les dépenses que la société doit engager pour respecter les exigences environnementales actuelles ne devraient pas avoir d'effet marqué sur sa situation financière ni sur son bénéfice. Il n'y a aucune garantie cependant que certains événements pouvant entraîner des dépenses importantes liées à l'environnement et avoir une incidence négative importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la société ne se produiront pas. Ces événements pourraient comprendre, notamment, le respect de normes environnementales supplémentaires, ou la survenance d'un événement indésirable à l'un des établissements de la société.

RELATIONS AVEC LES EMPLOYÉS

Au 31 décembre 2010, la société employait environ 21 300 personnes, dont environ 15 000 étaient couvertes par quelque 100 conventions collectives. Ces conventions collectives sont habituellement négociées pour des durées variées, et, chaque année, plusieurs d'entre elles expirent et doivent être renégociées; la plupart sont renouvelées sans problème majeur. Par contre, si une convention collective couvrant un nombre important d'employés ou touchant certains employés clés arrivait à échéance et menait à un arrêt de travail, rien ne peut garantir que cet arrêt de travail n'aurait pas d'incidence importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

Trente conventions collectives sont actuellement expirées ou doivent expirer en 2011. Des négociations sont en cours relativement à neuf de ces conventions collectives. Les principales conventions collectives qui seront négociées en 2011 visent notamment les usines qui suivent : l'usine de viande transformée de Maple Leaf située à Winnipeg, au Manitoba; l'usine de volaille fraîche d'Edmonton, en Alberta; les usines de produits de boulangerie frais de Moncton, au Nouveau-Brunswick, et de St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador; et un centre de distribution de Laval, au Québec. Les autres visent notamment l'usine de produits de boulangerie congelés de Calgary, en Alberta, et deux conventions au Royaume-Uni, l'une à Walsall et l'autre à Londres.

FACTEURS DE RISQUE

La société mène ses activités dans les secteurs de la transformation des aliments et de l'agriculture et est, par conséquent, exposée aux risques et incertitudes inhérents à ces domaines, ce qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Ces risques et incertitudes sont décrits à la rubrique « Facteurs de risque » dans le rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, intégré par renvoi aux présentes. Le rapport de gestion a été déposé par la société auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ

Dénomination, adresse et constitution

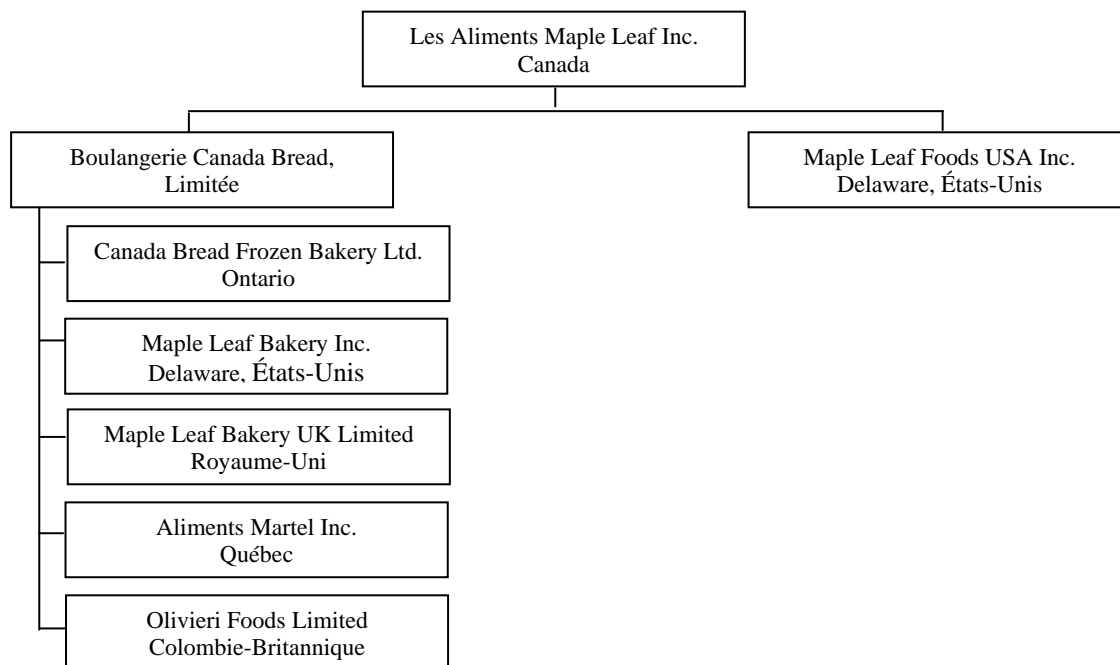
Maple Leaf Foods Inc./Les Aliments Maple Leaf Inc. est constituée sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La société a été constituée le 13 août 1927, bien que certaines de ses activités aient débuté avant 1900. Le siège social et bureau principal de la société est situé au 30 St. Clair Avenue West, Suite 1500, Toronto (Ontario) Canada M4V 3A2.

Relations intersociétés

Au 31 décembre 2010, la seule filiale active de la société dont l'actif total constituait plus de 10 % de l'actif consolidé de la société ou dont le total du chiffre d'affaires consolidé et des produits d'exploitation correspondait à plus de 10 % du chiffre d'affaires et des produits d'exploitation consolidés de la société était Boulangerie Canada Bread, Limitée, société constituée sous le régime de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario). Au 25 mars 2011, Les Aliments Maple Leaf était propriétaire, directement ou indirectement, d'une participation avec droit de vote de 90,0003 % dans Canada Bread et ses filiales.

Au 31 décembre 2010, la société détenait les filiales et sociétés membres du même groupe en exploitation significatives suivantes :

Note : les sociétés sont toutes détenues à 100 %, directement ou indirectement, à moins d'indication contraire. Les territoires mentionnés ci-dessous sont les territoires de constitution.



DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

Le capital-actions autorisé de la société se compose actuellement d'un nombre illimité d'actions ordinaires, d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans droit de vote et d'un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries. Au 25 mars 2011, le capital-actions émis de la société se composait de 140 044 089 actions ordinaires. Il n'y a pas d'actions ordinaires sans droit de vote ni d'actions privilégiées émises et en circulation.

Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit d'exprimer une voix à toutes les assemblées des actionnaires. En outre, les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir tout dividende pouvant être déclaré par le conseil d'administration de la société et, en cas de liquidation ou de dissolution de celle-ci, ont droit à une part proportionnelle des éléments d'actif de la société après le remboursement de toutes ses dettes et obligations. Aucun droit préférentiel de souscription, droit de conversion ni droit de rachat n'est rattaché aux actions ordinaires.

Le 29 juin 2010, le conseil d'administration a autorisé un régime de droits des actionnaires simultanément avec la résiliation, le 30 juin 2010, de la convention intervenue entre la société, McCain Capital Corporation et le Conseil du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Le régime de droits a pris effet immédiatement et visait à permettre au conseil d'administration de la société et à ses actionnaires de disposer de suffisamment de temps pour prendre pleinement connaissance de toute opération prévoyant l'acquisition ou l'acquisition proposée de 20 pour cent ou plus des actions ordinaires avec droit de vote de la société et de toute autre opération; il visait également à garantir un traitement juste des actionnaires advenant une telle opération. Le régime de droits des actionnaires n'a pas été adopté dans le cadre d'une opération réelle ni envisagée. Le régime de droits des actionnaires n'a pas été soumis à l'approbation des actionnaires dans les six mois de son adoption et il a expiré le 29 décembre 2010.

Les actions ordinaires sans droit de vote (les « titres sans droit de vote ») confèrent des droits identiques à ceux des actions ordinaires, sauf tel qu'il est énoncé ci-après. Sauf tel qu'il est requis par les lois, les porteurs des titres sans droit de vote n'ont pas le droit de voter séparément en tant que catégorie à une assemblée des actionnaires de la société. En outre, les porteurs des titres sans droit de vote n'ont pas le droit de voter séparément en tant que catégorie, ni d'exprimer leur dissension à l'égard d'une proposition de modification des statuts visant à : a) accroître ou à diminuer le nombre maximal de titres sans droit de vote autorisé par suite d'une subdivision ou d'un regroupement, respectivement; b) accroître le nombre maximal d'actions autorisées d'une catégorie ou d'une série d'une catégorie assortie de droits ou de privilèges équivalents ou supérieurs à ceux des titres sans droit de vote; c) échanger, reclasser ou annuler les titres sans droit de vote; ou d) créer une nouvelle catégorie ou série d'une catégorie d'actions équivalente ou supérieure à celle des titres sans droit de vote, à moins que les porteurs de titres sans droit de vote ne soient touchés par cette modification d'une façon différente de celle des porteurs d'actions ordinaires. Les porteurs de titres sans droit de vote peuvent convertir ceux-ci à tout moment en des actions ordinaires entièrement libérées à raison de une action ordinaire contre un titre sans droit de vote. En outre, si à un moment donné, un porteur de titres sans droit de vote transfère une partie ou la totalité des titres sans droit de vote qu'il détient à une autre personne, les actions transférées seront automatiquement converties en des actions ordinaires entièrement libérées de la société à raison de une action ordinaire contre un titre sans droit de vote. La conversion aura lieu simultanément à la réalisation d'un tel transfert, sans autre intervention de la société ou de qui que ce soit d'autre, de sorte que le cessionnaire sera le porteur d'un nombre d'actions ordinaires équivalent à celui des titres sans droit de vote transférés par le cédant. **Les porteurs des titres sans droit de vote n'ont pas le droit de participer à une offre publique d'achat visant les actions ordinaires de la société.** Ces porteurs ont cependant le droit de convertir leurs titres sans droit de vote en actions ordinaires et de participer à une offre publique d'achat de cette façon. Ces titres sans droit de vote peuvent être considérés comme étant des « titres subalternes » aux termes du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information*, étant donné que les actions ordinaires de la société, qui sont négociées en bourse, comportent un droit de vote plus important par titre que les actions ordinaires sans droit de vote (décrites ci-dessus).

Les actions privilégiées peuvent être émises en une seule série ou en plusieurs séries. À la date des présentes, aucune série d'actions privilégiées n'avait été créée et aucune action privilégiée n'avait été émise. Toutes les séries d'actions privilégiées sont de rang égal et confèrent les mêmes droits en ce qui a trait au rachat des actions, au paiement des dividendes, au remboursement du capital et au partage des actifs en cas de liquidation ou de dissolution, volontaire ou non, de la société. Chaque série d'actions privilégiées sera de rang supérieur aux actions ordinaires, aux actions ordinaires sans droit de vote et à toute autre catégorie d'actions de la société qui sera de rang inférieur aux actions privilégiées en ce qui a trait au rachat des actions, au paiement des dividendes, au remboursement du capital et au partage des actifs en cas de liquidation ou de dissolution de la société. Les actions

privilégiées de toute série pourront également être assorties d'autres privilèges par rapport aux actions ordinaires, aux actions ordinaires sans droit de vote et à toute autre catégorie d'actions de la société de rang inférieur aux actions privilégiées, selon ce que le conseil d'administration de la société établira, sous réserve du respect des modalités générales de la catégorie d'actions en question. Les porteurs de chaque catégorie d'actions privilégiées auront le droit de recevoir tous les dividendes cumulatifs déclarés, le cas échéant, par le conseil d'administration de la société, selon le taux annuel par action établi par le conseil d'administration de la société, agissant de bonne foi, pourvu que ce taux annuel par action n'excède pas de plus de 2 % le rendement à l'échéance d'une obligation non garantie assortie d'une notation de crédit similaire émise par un émetteur comparable à la date d'établissement des droits, des privilèges, des restrictions et des conditions rattachés aux actions de cette série d'actions privilégiées ou à toute autre date la plus rapprochée possible de cette date, sous réserve que cette obligation ait une durée équivalente ou très similaire à la durée à courir jusqu'à la date où la série d'actions privilégiées peut faire l'objet d'un rachat, en totalité ou en partie, pour la première fois. Un émetteur comparable s'entend d'un émetteur que le conseil d'administration de la société aura jugé comparable à la société du fait qu'il évolue dans le même secteur d'activité que la société et dont les titres de créance à long terme non garantis en cours sont assortis d'une notation de crédit similaire (c'est-à-dire une notation de crédit qui est identique ou qui se rapproche le plus possible de la notation de crédit attribuée aux titres de créance à long terme en cours de la société). Aucune série d'actions privilégiées ne pourra être convertie en une autre catégorie d'actions de la société. Chaque série d'actions privilégiées sera rachetable au gré de la société, selon les modalités établies par le conseil d'administration. Les porteurs d'actions privilégiées ne seront pas en droit de recevoir un avis de convocation à une assemblée des actionnaires de la société, ni n'auront le droit d'y assister ou d'y voter, sauf si la loi le permet et sauf en cas de défaut de la société, si le conseil d'administration de la société n'a pas déclaré le plein dividende sur la série d'actions privilégiées visée au cours d'une période, auquel cas ces porteurs auront le droit de recevoir un avis de convocation à l'assemblée des actionnaires, d'y assister et d'y voter (à raison de une voix par action détenue) et ces droits de vote deviendront caducs au moment du versement par la société du dividende auquel les porteurs ont droit. À l'émission d'une action d'une série d'actions privilégiées, le nombre total d'actions de cette série d'actions privilégiées à émettre est limité de sorte que la valeur globale de l'ensemble des actions privilégiées émises et en circulation, y compris la valeur des actions privilégiées de cette série à émettre (calculée selon le prix d'émission par action de chaque action privilégiée) ne doit pas excéder 25 % de la valeur boursière des actions ordinaires (la valeur globale des actions ordinaires et des actions ordinaires sans droit de vote de la société émises et en circulation, établie selon le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires négociées à la Bourse de Toronto au cours des cinq (5) jours de bourse précédant immédiatement 17 h à la date à laquelle le conseil établit le prix d'émission par action de la série d'actions privilégiées à émettre). **Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas le droit de participer à une offre publique d'achat visant les actions ordinaires de la société.**

La société a une facilité d'emprunt renouvelable non garantie d'un montant de 870,0 millions de dollars. La facilité vient à échéance le 31 mai 2011 et les prélèvements peuvent être faits en dollars canadiens, en dollars américains ou en livres sterling et ils portent intérêt au taux des acceptations bancaires, en ce qui a trait aux emprunts en dollars canadiens, ou au TIOL, en ce qui a trait aux emprunts en dollars américains et en livres sterling. Au 31 décembre 2010, un montant de 285,0 millions de dollars avait été prélevé sur la facilité renouvelable, et un montant de 115,8 millions de dollars au titre de lettres de crédit et d'un financement commercial était en cours, pour un total de 400,8 millions de dollars prélevé sur la facilité renouvelable.

En plus des montants prélevés sur sa facilité d'emprunt renouvelable, les titres de créance suivants de la société étaient en cours au 31 décembre 2010 : 207 millions de dollars américains de billets à 5,2 % échéant en 2011, 98 millions de dollars américains de billets à 5,6 % échéant en 2014, 105 millions de dollars canadiens de billets à 6,1 % échéant en 2014, 20 millions de dollars canadiens de billets à 6,2 % échéant en 2016, 75 millions de dollars canadiens de billets à 6,1 % échéant en 2015, 15 millions de dollars canadiens de billets à 5,8 % échéant en 2015, 7 millions de dollars canadiens de billets à 4,9 % échéant en 2015, 7 millions de dollars américains de billets à 5,8 % échéant en 2016, 37,7 millions de dollars canadiens de débentures à 7,5 % échéant en 2016 et 30 millions de dollars canadiens de billets à 5,9 % échéant en 2020. Tous ces billets ont été émis dans le cadre de placements privés et ne sont pas convertibles, mais peuvent être remboursés par anticipation, en totalité ou en partie.

La société et ses filiales disposent d'autres facilités d'emprunt consenties par des banques et d'autres prêteurs, facilités qui sont toutes non convertibles. Les facilités portent intérêt à des taux variant de 0 % à 7,1 % et elles viennent à échéance à diverses dates entre 2011 et 2016. Au 31 décembre 2010, le montant total prélevé sur ces facilités s'établissait à 12,2 millions de dollars.

DIVIDENDES

La déclaration et le paiement de dividendes sont effectués à la discrétion du conseil d'administration. Le conseil prévoit maintenir une politique de versement de dividendes stable et, le cas échéant, modifier le dividende en fonction de la constance de la hausse du bénéfice et de la valeur de l'action de la société. Au cours des exercices clos les 31 décembre 2008, 2009 et 2010, la société a déclaré des dividendes annuels de 0,16 \$ par action ordinaire (avec et sans droit de vote) payables chaque trimestre. À l'heure actuelle, aucun changement n'est prévu en ce qui a trait à la politique de versement de dividendes, sous réserve toutefois de la conjoncture sur le marché. La société s'attend actuellement à ce que les dividendes qu'elle versera aux premier et deuxième trimestres de 2011 et une partie de ceux qu'elle versera au troisième trimestre ne seront pas considérés comme des dividendes admissibles aux termes du régime amélioré du crédit d'impôt pour dividendes. Une partie du dividende du troisième trimestre et du dividende du quatrième trimestre devrait être considérée comme admissible aux termes de ce même régime.

Certaines des clauses restrictives des prêteurs de la société limitent le montant total des dividendes qui peut être versé. Ces clauses imposent notamment des limites quant au montant des dividendes, des distributions du capital et des rachats que la société peut effectuer à partir d'un montant autorisé. Au fil du temps, le montant autorisé s'accroît par suite de l'augmentation du bénéfice et il diminue par suite de tout paiement restreint, ce qui inclut les dividendes. À l'heure actuelle, cette clause ne constitue pas un obstacle quant au montant de dividendes versé, mais il pourrait vraisemblablement en devenir un selon la conjoncture sur le marché. En outre, la société doit respecter une clause portant sur l'actif net, laquelle a pour but de faire en sorte que les dividendes versés par la société ne fassent pas diminuer les capitaux propres en deçà d'un montant minimum donné. À l'heure actuelle, cette clause n'a aucune incidence sur le montant des dividendes versés, mais elle constitue une limite technique quant au montant maximum que la société peut distribuer aux actionnaires.

MARCHÉ POUR LES TITRES

Les actions ordinaires de la société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « MFI ». Le tableau suivant indique la fourchette des prix et le volume des opérations relativement aux actions ordinaires pour chaque mois du dernier exercice :

Mois	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
Décembre	11,66	10,91	5 753 588
Novembre	13,00	11,05	6 538 818
Octobre	12,50	11,69	1 834 937
Septembre	12,12	10,30	3 106 190
Août	10,75	8,86	2 517 061
Juillet	9,80	8,47	1 293 837
Juin	9,70	8,51	1 726 070
Mai	9,73	9,02	1 823 182
Avril	10,52	9,58	2 287 330
Mars	10,92	10,08	3 374 288
Février	11,80	10,40	1 786 825
Janvier	11,64	10,48	1 502 065

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Le tableau suivant présente le nom des administrateurs, leur municipalité de résidence, l'année où ils sont entrés en fonction et leur occupation principale. Les administrateurs sont élus afin d'exercer leurs fonctions jusqu'à l'assemblée annuelle suivante des actionnaires ou, jusqu'à ce qu'un successeur soit élu ou nommé. L'information a été établie en date du 31 décembre 2010 et était à jour en date du 28 mars 2011.

Nom et municipalité de résidence	Administrateur depuis	Occupation principale
W. Geoffrey Beattie ^{2) 4)} Toronto (Ontario) Canada	2008	Président et chef de la direction, The Woodbridge Company Limited <i>(société de placement privée)</i>
Gregory A. Boland ^{2) 4)} Toronto (Ontario) Canada	2011	Président et chef de la direction, West Face Capital Inc. <i>(société de placement)</i>
John L. Bragg ^{1) 3)} Collingwood, comté de Cumberland (Nouvelle-Écosse) Canada	2008	Président du conseil, président et cochef de la direction, Oxford Frozen Foods Limited <i>(fabricant de produits alimentaires)</i>
Purdy Crawford ^{2) 4)} Toronto (Ontario) Canada	1995	Avocat-conseils, Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l. Toronto (Ontario) Canada <i>(cabinet d'avocats)</i>
Jeffrey Gandz ^{3) 4)} London (Ontario) Canada	1999	Professeur, directeur général – conception de programmes, Richard Ivey School of Business, Université Western Ontario <i>(école de commerce)</i>
James F. Hankinson ^{1) 2)} Toronto (Ontario) Canada	1995	Administrateur de sociétés
Chaviva M. Hošek ^{2) 3)} Toronto (Ontario) Canada	2002	Présidente et chef de la direction, Institut canadien de recherches avancées <i>(institut de recherche sans but lucratif)</i>
Claude R. Lamoureux ^{1) 4)} Toronto (Ontario) Canada	2008	Administrateur de sociétés
J. Scott McCain Toronto (Ontario) Canada	1995	Président et chef de l'exploitation, Groupe agro-alimentaire de la société
G. Wallace F. McCain Toronto (Ontario) Canada	1995	Président du conseil d'administration de la société
Michael H. McCain Toronto (Ontario) Canada	1995	Président et chef de la direction de la société
Diane E. McGarry ^{1) 3)} Fripp Island, Caroline du Sud, États-Unis	2005	Administratrice de sociétés
Gordon Ritchie ^{3) 4)} Ottawa (Ontario) Canada	1995	Conseiller principal, Hill & Knowlton <i>(société de relations gouvernementales et publiques)</i>

Notes :

- 1) Membre du Comité d'audit. M^{me} McGarry est présidente de ce comité.
- 2) Membre du Comité de gouvernance d'entreprise. M. Hankinson est président de ce comité.
- 3) Membre du Comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité. M. Gandz est président de ce comité.
- 4) Membre du Comité des ressources humaines et de la rémunération. M. Ritchie est président de ce comité.

Au cours des cinq dernières années, tous les administrateurs susmentionnés ont exercé leur occupation principale, à l'exception de :

- M. J.F. Hankinson, qui était président et chef de la direction d'Ontario Power Generation (société de production d'électricité) (jusqu'en 2009);
- M. G.A. Boland était gestionnaire de portefeuille pour Enterprise Capital Management de Toronto (jusqu'en 2007).

Le nom, la municipalité de résidence et les occupations principales des hauts dirigeants de la société et des hauts dirigeants des principales filiales, selon les renseignements établis au 31 décembre 2010 et à jour en date du 28 mars 2011, sont les suivants :

Nom et municipalité de résidence	Occupation principale au sein de la société
G. Wallace F. McCain Toronto (Ontario) Canada	Président du conseil d'administration
Michael H. McCain Toronto (Ontario) Canada	Président et chef de la direction
Richard A. Lan Chatham, New Jersey, États-Unis	Chef de l'exploitation, Le Groupe alimentaire, et président et chef de la direction, Boulangerie Canada Bread, Limitée
J. Scott McCain Toronto (Ontario) Canada	Président et chef de l'exploitation, Le Groupe agro-alimentaire
Michael H. Vels Toronto (Ontario) Canada	Premier vice-président et chef des finances
J. Nicholas Boland Toronto (Ontario) Canada	Vice-président, Projets financiers
Catherine Brennan Toronto (Ontario) Canada	Vice-présidente et trésorière
Rocco Cappuccitti Richmond Hill (Ontario) Canada	Premier vice-président, Transactions et administration, et secrétaire de la société
Leslie P. Dakens Toronto (Ontario) Canada	Premier vice-président et chef des ressources humaines
Douglas W. Dodds Guelph (Ontario) Canada	Chef de la planification stratégique
Kevin P. Golding Guelph (Ontario) Canada	Président, Rothsay, et président, Maple Leaf Agri-Farms
Stephen D. Graham Toronto (Ontario) Canada	Chef de la commercialisation
Glen L. Gratton Grande Pointe (Manitoba) Canada	Vice-président, Maple Leaf Agri-Farms
Randall D. Huffman Toronto (Ontario) Canada	Chef de la salubrité des aliments
E. Jeffrey Hutchinson Exeter, Rhode Island, États-Unis	Chef de l'information
Bill Kaldis North York (Ontario) Canada	Vice-président, Logistique
Lynda J. Kuhn Acton (Ontario) Canada	Première vice-présidente, Communications

Nom et municipalité de résidence	Occupation principale au sein de la société
Gary Maksymetz Carlisle (Ontario) Canada	Président, Les Aliments de consommation Maple Leaf
Rory A. McAlpine Oakville (Ontario) Canada	Vice-président, Relations gouvernementales et industrielles
Jeffrey W. McDowell Burlington (Ontario) Canada	Vice-président, Cold Springs Farm
C. Barry McLean Toronto (Ontario) Canada	Président, Produits de boulangerie frais, Canada Bread
Réal G. Ménard Laval (Québec) Canada	Président, Produits de boulangerie congelés, Canada Bread
Peter Baker Londres, Angleterre	Directeur principal, Maple Leaf Bakery UK
Bruce Y. Miyashita Toronto (Ontario) Canada	Vice-président, Six Sigma
Deborah K. Simpson Toronto (Ontario) Canada	Première vice-présidente, Finances
Peter C. Smith Vancouver (Colombie-Britannique) Canada	Vice-président, Ingénierie
Simon Wookey Oakville (Ontario) Canada	Président, Maple Leaf Fresh Prepared Foods
Richard Young Mississauga (Ontario) Canada	Premier vice-président, Transformation, Les Aliments de consommation Maple Leaf

Au cours des cinq dernières années, les principales occupations des dirigeants de la société qui n'occupent pas leur poste depuis plus de cinq ans ont été les suivantes : **M. P. Baker** a été chef de la direction de PB Services, société de services-conseils (de 2007 à 2008), et chef de la direction de La Fornaia Bakery (jusqu'en 2007); **M. J.N. Boland** était vice-président, Finances (jusqu'en 2007); **M^{me} C. Brennan** était première vice-présidente, Trésorerie et fiscalité, au sein de Corporation Cott (jusqu'en 2009); **M. L.P. Dakens** était propriétaire de Pineridge Consulting Inc. (de 2008 à 2011) et vice-président, Personnel, de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (jusqu'en 2008); **M. S.D. Graham** a été président du conseil et chef de la direction de The Graham Group (de 2008 à 2009), premier vice-président, Commercialisation et convergence, au sein de Rogers Communications (de 2006 à 2008) ainsi que premier vice-président, Services bancaires au public et aux petites entreprises et chef de la commercialisation au sein de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (de 2002 à 2006); **M. G.L. Gratton** était vice-président et directeur général de Maple Leaf Agri-Farms (de 2006 à aujourd'hui) et directeur, région de l'ouest, de Rothsay (1999 à 2006); **M. R. Huffman** a été vice-président, Affaires scientifiques de l'American Meat Institute Foundation (AMI) (jusqu'en 2008) et président de cette même fondation (de 2008 à 2009); **M. E. J. Hutchinson** a été chef de l'information, Danone/Dannon (de 2006 à 2009) et associé d'Accenture (jusqu'en 2006); **M. B. Kaldis** a été premier vice-président, Chaîne d'approvisionnement, au sein de KIK Custom Products (de 2006 à 2008); **M^{me} L.J. Kuhn** était première vice-présidente, Communications et relations publiques, Les Aliments Maple Leaf Inc. (de 2008 à 2010), et vice-présidente, Relations avec les investisseurs et relations publiques, Les Aliments Maple Leaf Inc. (jusqu'en 2008); **M. R.A. Lan** a été président et chef de l'exploitation, Groupe des produits de boulangerie, et président et chef de la direction, Boulangerie Canada Bread, Limitée (jusqu'en 2006); **M. G. Maksymetz** était premier vice-président, Les Aliments de consommation Maple Leaf (de 2004 à 2010); **M. J.W. McDowell** a été vice-président, Chaîne de valeur de la dinde (de mars à décembre 2009), directeur principal et directeur général, Chaîne de valeur de la dinde (de 2006 à 2009) et directeur, Unité d'exploitation de la dinde (jusqu'en 2006); **M. R. Ménard** était premier vice-président, Produits de boulangerie frais, Canada Bread (jusqu'en 2007); **M^{me} D.K. Simpson** a été vice-présidente et trésorière au sein de la société Vincor (jusqu'en 2006) et vice-présidente, Finances, de la société (de 2007 à 2011); **M. S. Wookey** a été directeur général et vice-président au sein de Food to Go (de 2008 à 2009), directeur général de Greencore North America (de 2006 à 2008) et directeur général de Greencore Sandwiches (de 2004 à 2006); **M. R. Young** était président, Les Aliments de consommation Maple Leaf (jusqu'en 2010).

Propriété des actions avec droit de vote – Administrateurs et membres de la haute direction

Au 25 mars 2011, les administrateurs et les membres de la haute direction de la société, en tant que groupe, détenaient en propriété véritable, directement ou indirectement, un total de 3 318 874 actions ordinaires ou exerçaient un contrôle ou une emprise sur un tel nombre, directement ou indirectement, ce qui représentait environ 2,4 % des actions ordinaires avec droit de vote émises et en circulation de la société. Ce total ne comprend pas les 43 890 784 actions ordinaires (31,34 % du total des actions avec droit de vote) de la société détenues par McCain Capital Corporation, dont la famille de G.W.F. McCain, notamment MM. G.W.F. McCain, J.S. McCain et M.H. McCain, détient un bloc de contrôle. Il ne comprend pas non plus les 15 894 413 actions ordinaires avec droit de vote (11,35 % du total des actions) de la société détenues par West Face Capital Inc. (« West Face »), dont M. Boland, administrateur, est président et chef de la direction.

Interdictions d'opérations sur valeurs, faillites, amendes ou sanctions

Dans les dix ans précédant la date de la présente notice annuelle :

M. Gordon Ritchie était administrateur de Laidlaw Inc. en 2001, moment où cette société faisait l'objet de procédures en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (Canada) et des lois comparables aux États-Unis. M. Ritchie n'est plus administrateur de Laidlaw Inc.

M. Purdy Crawford était président du conseil d'AT&T Canada lorsque la société a volontairement demandé la protection de ses créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (Canada) en septembre 2002. Grâce à une série de négociations avec les détenteurs d'obligations et d'autres créanciers, la société a pu se libérer de la protection de ses créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (Canada), et elle a été restructurée en avril 2003, sous la dénomination d'Allstream Inc. M. Crawford n'est plus administrateur d'Allstream Inc.

COMITÉ D'AUDIT

Composition du Comité d'audit

Le Comité d'audit des Aliments Maple Leaf regroupe les administrateurs suivants, chacun étant membre du comité depuis l'année indiquée :

D.E. McGarry (présidente depuis 2007)	2006
J.L. Bragg	2009
J.F. Hankinson	2003
C.R. Lamoureux	2009

Chacun des membres du Comité d'audit est indépendant, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, et aucun ne touche, directement ou indirectement, de rémunération de la société sauf la rémunération touchée à titre de membre du conseil d'administration et de ses comités. Tous les membres du Comité d'audit ont des compétences financières selon la définition donnée à cette expression dans le *Règlement 52-110 sur le comité d'audit*. Lorsqu'il se penche sur les critères servant à déterminer les compétences financières, le conseil tient compte de la capacité de lire et de comprendre un bilan, un état des résultats et un état des flux de trésorerie d'une société dont les activités s'apparentent à celles de la société.

La charte du Comité d'audit figure à l'Annexe A.

Formation et expérience pertinentes des membres du Comité d'audit

J.L. Bragg

M. Bragg détient un baccalauréat en commerce et un baccalauréat en éducation de l'Université Mount Allison et a fondé Oxford Frozen Foods en 1968 et Bragg Communications en 1970. M. Bragg est président, président du conseil et cochef de la direction d'Oxford Frozen Foods. Il a siégé au conseil d'administration de nombreuses sociétés ouvertes et, en plus de siéger au conseil d'administration des Aliments Maple Leaf, il agit en qualité

d'administrateur de La Banque Toronto-Dominion et de Moosehead Breweries Limited. M. Bragg est membre du comité d'audit de La Banque Toronto-Dominion et a été membre du comité d'audit de Boulangerie Canada Bread, Limitée.

J.F. Hankinson

M. Hankinson possède une maîtrise en administration des affaires de l'Université McMaster et il est comptable agréé. Il a été président et chef de la direction d'Ontario Power Generation Inc. de mai 2005 jusqu'à sa retraite, en juin 2009. M. Hankinson possède une vaste expérience des sociétés œuvrant dans les secteurs de l'énergie, du transport, des ressources et de la fabrication. Il a été président et chef de la direction de la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick de 1996 à 2002. En 1973, il s'est joint au Canadien Pacifique Limitée, où il a été président et chef de l'exploitation de 1990 à 1995. M. Hankinson a déjà été le président du Comité d'audit des Aliments Maple Leaf, il siège au conseil de CAE Inc., au sein duquel il est également président du comité d'audit et membre du comité des ressources humaines. Il siège en outre au conseil et au comité d'audit de Corporation Shoppers Drug Mart.

C.R. Lamoureux

M. Lamoureux est actuaire et Fellow de l'Institut canadien des actuaires. Il a été chef de la direction du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, fonds de retraite du secteur public, jusqu'à sa retraite en 2007. M. Lamoureux s'est joint au Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario après avoir travaillé aux bureaux de New York et d'Ottawa de Metropolitan Life. Il siège au conseil d'administration et au comité d'audit de Xstrata plc de même qu'au conseil d'Atrium Innovations Inc., d'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. et de Northumbrian Water Group. Par le passé, M. Lamoureux a été membre du groupe consultatif du Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance.

D.E. McGarry

M^{me} McGarry détient un baccalauréat en sciences (administration des affaires) de la University of Redlands, en Californie. Elle compte plus de 30 ans de service auprès de Xerox Corporation, notamment au Canada, pendant cinq ans, à titre de présidente du conseil, présidente et chef de la direction, soit de 1993 à 1998. Avant de prendre sa retraite en 2005, M^{me} McGarry occupait le poste de chef de la commercialisation de Xerox Corporation. M^{me} McGarry a été administratrice et membre du comité d'audit de Omnova Solutions Inc. (société cotée à la NYSE) jusqu'à son départ à la retraite en 2007 et elle a été administratrice de Corporation Financière Canada-Vie.

Honoraires payés aux auditeurs – KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009, les honoraires payés par la société pour les services assurés par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. sont ventilés dans le tableau ci-dessous. Chaque année, le Comité d'audit revoit un sommaire des services assurés par les auditeurs à la société et à ses filiales. En 2004, le Comité d'audit a établi une politique exigeant l'approbation préalable de tous les services non liés à l'audit qui doivent être exécutés par les auditeurs externes. Tout mandat accordé par la société à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. pour des services non liés à l'audit doit être approuvé au préalable par le Comité d'audit. Entre les réunions du Comité d'audit, le président du Comité d'audit se voit déléguer l'autorité d'approuver les mandats. Ces approbations sont présentées au Comité d'audit dans son ensemble à sa réunion suivante. La politique interdit également la prestation, par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., de divers services qui, de l'avis du Comité d'audit, pourraient avoir une incidence sur l'indépendance de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Au cours des deux derniers exercices, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. n'a fourni aucun des services suivants à la société :

- i) services de tenue de livres et autres services liés aux registres comptables ou aux états financiers; ii) services de conception et de mise en œuvre de systèmes d'information financière; iii) services d'évaluation, opinions sur l'équité du prix offert et rapports sur les apports en nature; iv) services actuariels; v) services d'impartition de l'audit interne; vi) fonctions de gestion; vii) ressources humaines; viii) services de courtage, de conseils en placement ou de services bancaires d'investissement; et ix) services juridiques et services d'experts-conseils non liés à l'audit.

Description	2010	2009
	2 182 952	1 947 112
Honoraires d'audit ¹⁾	\$	\$
Honoraires pour services liés à l'audit ²⁾	432 960	287 240
Honoraires pour services fiscaux ³⁾	703 445	323 838
Autre frais ⁴⁾	558 965	1 219 501
	3 878 322	3 777 691
Total des honoraires	\$	\$

Notes :

- 1) Les honoraires d'audit se rapportent à l'audit des états financiers annuels des Aliments Maple Leaf (y compris l'audit des filiales).
- 2) Les honoraires pour services liés à l'audit se rapportent principalement aux procédés d'audit liés à la conformité et aux activités commerciales ainsi qu'aux audits des états financiers des régimes de retraite des employés qui ne sont pas incluses dans le poste « Honoraires d'audit », y compris les services de planification de la conversion aux IFRS, les services d'examen de la conformité de la dette, les services de consultation comptable, les lettres d'accord présumé et diverses procédures qui ont été approuvées.
- 3) Honoraires pour services de prix de transfert, services de planification fiscale et d'observation des règles fiscales intérieures et services de planification fiscale et d'observation des règles fiscales internationales.
- 4) Ce montant se rapporte aux produits et services autres que ceux compris dans les points 1) à 3). En 2010, ces frais ont été engagés pour l'assistance fournie à la société dans le cadre de la vente d'une unité d'exploitation et ceux de 2009 avaient trait à des services d'expertise comptable judiciaire.

POURSUITES ET PROCÉDURES RÉGLEMENTAIRES

La société est partie défenderesse dans certaines poursuites qui surviennent dans le cours normal des affaires. De l'avis de la direction, l'aboutissement de ces poursuites n'aura pas d'incidence importante sur son bénéfice ou sa situation financière. La société ne fait l'objet d'aucune procédure judiciaire ou réglementaire d'importance, à l'exception de ce qui figure ci-après.

Par suite du rappel de produits d'août 2008, plusieurs poursuites en recours collectif ont été déposées contre la société au nom de personnes qui ont consommé ou acheté des produits ayant fait l'objet du rappel en raison de l'éventuelle contamination à la bactérie *Listeria monocytogenes*. Le 18 décembre 2008, la société a conclu une entente de règlement avec les demandeurs de ces poursuites en recours collectif. Les tribunaux de l'Ontario, de la Saskatchewan et du Québec ont approuvé le règlement en mars et en avril 2009. Le montant du règlement est de 25 millions de dollars et pourrait être majoré d'un montant maximal de 2 millions de dollars si les réclamations et les coûts s'élèvent à plus de 25 millions de dollars. Un administrateur des poursuites indépendant nommé par le conseiller juridique des demandeurs administrera, sous la supervision du tribunal, la compensation versée à même le montant du règlement. La société et le conseiller juridique des demandeurs estiment que le règlement du recours collectif est juste et raisonnable et qu'il est dans l'intérêt supérieur des demandeurs. Le montant du règlement sera entièrement financé par les fournisseurs de l'assurance responsabilité civile de la société.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

À la connaissance de la société, aucun administrateur ou membre de la haute direction des Aliments Maple Leaf Inc. n'a de conflit d'intérêts existant ou potentiel avec la société ou ses filiales.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT COMPTABLE DES REGISTRES

L'agent des transferts de la société est Services aux investisseurs Computershare Inc. et les lieux de transfert des actions ordinaires de la société se situent à Vancouver, en Colombie-Britannique, à Calgary, en Alberta, à Toronto, en Ontario, et à Montréal, au Québec.

INTÉRÊTS DES EXPERTS

Les auditeurs indépendants de la société, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., ont produit un rapport des auditeurs pour la société concernant les bilans consolidés de la société aux 31 décembre 2010 et 2009 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis, du résultat étendu et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates. KPMG

s.r.l./S.E.N.C.R.L. est un cabinet d'experts-comptables indépendant au sens de l'expression donnée dans les règles d'éthique professionnelle de l'Institut des comptables agréés de l'Ontario.

CONTRATS IMPORTANTS

À l'exception de ce qui suit et sauf avis contraire dans la présente notice annuelle, la société n'a pas conclu de contrats importants depuis le 1^{er} janvier 2002 autres que ceux qu'elle conclut dans le cours normal de ses activités :

- a) une convention visant un régime de droits des actionnaires conclue entre la société et Services aux investisseurs Computershare Inc., à titre d'agent responsable des droits, datée du 29 juin 2010, échue le 29 décembre 2010;
- b) une convention visant des droits d'inscription conclue entre la société et le Conseil du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario datée du 23 novembre 2010 relative au placement secondaire des actions de la société détenues par le Conseil du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (tel que modifiée par une lettre d'accord datée du 29 novembre 2010);
- c) une convention de prise ferme conclue entre la société, le Conseil du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, BMO Nesbitt Burns Inc. et Valeurs Mobilières TD Inc. datée du 29 novembre 2010 relative au placement secondaire des actions de la société détenues par le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario;
- d) une entente intervenue entre la société et West Face datée du 2 février 2011 (l'« entente avec West Face »), qui stipule, entre autres dispositions, que :
 - i) M. Gregory A. Boland, chef de la direction de West Face, est nommé au conseil, au Comité des ressources humaines et de la rémunération et au Comité de gouvernance d'entreprise avec prise d'effet le 23 février 2011, soit la date de la première réunion du conseil suivant la signature de l'entente avec West Face;
 - ii) West Face a accepté de retirer sa demande quant à la tenue d'une assemblée des actionnaires et de cesser ses activités de sollicitation;
 - iii) la société a convenu de nommer les membres du conseil en poste à cette date de même que M. Boland et un nouvel administrateur indépendant en vue d'être élus à l'assemblée annuelle des actionnaires de 2011;
 - iv) si M. Boland (ou, dans certains cas, une autre personne nommée par West Face Capital) n'est pas nommé au poste d'administrateur en 2012, tant que West Face continuera de détenir au moins 7,5 % des actions en circulation de la société, elle ne sera plus assujettie à des restrictions relatives à ses activités de sollicitation;
 - v) le conseil réduira de 14 à 10 ou 12 le nombre d'administrateurs qui seront candidats en vue de l'élection à l'assemblée annuelle des actionnaires de 2012; dans le deuxième cas, quatre des administrateurs sortants ne seront pas nommés de nouveau et le conseil nommera deux nouveaux administrateurs indépendants.

Ces documents peuvent être consultés sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

D'autres renseignements, dont la rémunération et l'endettement des administrateurs et des dirigeants ainsi que les principaux porteurs d'actions ordinaires et de titres autorisés aux fins d'émission aux termes des régimes de rémunération à base d'actions ainsi que les intérêts des initiés dans les opérations importantes, le cas échéant, sont contenus dans l'avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction publiés relativement à l'assemblée annuelle des actionnaires devant avoir lieu le 28 avril 2011. D'autres renseignements financiers figurent aussi dans le rapport de gestion et les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2010. Des exemplaires des documents susmentionnés peuvent être obtenus gratuitement, en faisant parvenir une demande au secrétaire de la société, Les Aliments Maple Leaf Inc., 30 St. Clair Avenue West, Suite 1500, Toronto (Ontario) M4V 3A2.

Les renseignements susmentionnés et des renseignements supplémentaires relativement à Les Aliments Maple Leaf Inc. sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

ANNEXE A

CHARTRE DU COMITÉ D'AUDIT

(LE « COMITÉ ») DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ALIMENTS MAPLE LEAF INC. (LA « SOCIÉTÉ »)

Nature et objectif du Comité

Le Comité est un comité permanent nommé par le conseil d'administration (le « Conseil ») et établi pour permettre à la société de satisfaire à ses obligations à titre de société ouverte en ce qui a trait aux comités d'audit et pour aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités en matière de surveillance, eu égard i) aux conventions et pratiques comptables, ii) à l'intégrité des états financiers de la société, iii) au respect des exigences prescrites par les lois et les règlements, iv) aux qualifications, à l'indépendance et à l'efficacité des auditeurs externes, et v) à l'efficacité de la fonction Audit interne.

Le président du Comité et les membres du Comité sont des membres du Conseil nommés au Comité pour assurer une surveillance rigoureuse des activités de la société se rapportant à la présentation de l'information financière, au risque et au contrôle. Il est expressément entendu qu'ils ne sont pas responsables du fonctionnement ou de l'exécution de ces activités au quotidien.

La direction est responsable de la préparation, de la présentation et de l'intégrité des états financiers, ainsi que du maintien de principes appropriés en matière de comptabilité et de présentation de l'information financière, de systèmes d'évaluation des risques et de contrôles et procédures internes destinés à fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées, comptabilisées et présentées de façon appropriée, de même qu'à assurer l'efficacité et l'efficience des activités, la fiabilité de l'information financière et la conformité avec les normes comptables et les lois et les règlements applicables.

L'auditeur interne est responsable du contrôle de la pertinence et de l'efficacité du système de contrôles internes, et de la présentation d'un rapport à ce sujet.

Les auditeurs externes sont responsables de la planification et de l'exécution de l'audit des états financiers consolidés annuels, conformément aux normes d'audit généralement reconnues, afin de fournir une assurance raisonnable que, entre autres, les états financiers sont conformes aux principes comptables généralement reconnus. En tant que représentants des actionnaires de la société, les auditeurs externes sont tenus de rendre des comptes au Comité et au Conseil, le Comité devant leur donner des instructions en ce sens. Les auditeurs externes relèvent directement du Comité.

Sauf dans les cas mentionnés ci-après, le Comité n'a aucun pouvoir décisionnel, mais il transmet ses constatations et ses recommandations au conseil d'administration, pour que celui-ci les examine et s'appuie sur elles pour prendre ses décisions.

Procédures, pouvoirs et obligations

En plus des procédures et des pouvoirs énoncés dans la politique modifiée ayant trait à la composition, la nomination et les pratiques de chacun des comités du conseil d'administration des Aliments Maple Leaf Inc. (« Composition, Appointment & Practices of Each Committee of the Board of Directors of Maple Leaf Foods Inc. ») ou dans toute résolution adoptée par le Conseil relativement au Comité, ce dernier doit satisfaire aux exigences suivantes, en termes de procédures, de pouvoirs et d'obligations :

1. *Composition* – Le Comité doit être composé d'au moins trois membres. Chacun des membres du Comité doit être un administrateur « non relié » et « indépendant », au sens des exigences ou lignes directrices relatives au comité d'audit, en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables et des règles de toute bourse à la cote de laquelle les titres de la société sont inscrits.

Sous réserve des dispenses prévues dans les lois sur les valeurs mobilières applicables, tous les membres du Comité doivent « posséder des compétences financières », au sens des exigences ou lignes directrices relatives au comité d'audit, en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables et des règles de toute bourse à la cote de laquelle les titres de la société sont inscrits. Si cette expression n'y est pas définie, le Conseil en interprétera le sens selon son jugement professionnel.

2. *Réunions à huis clos* – Au moins une fois l'an, le Comité doit tenir des réunions à huis clos avec le chef de la fonction Audit interne et avec les auditeurs externes, afin d'aborder toute question qui, selon le Comité ou l'un de ces groupes, devrait faire l'objet de discussions privées. Les personnes concernées devraient avoir un accès illimité au Comité afin de pouvoir lui présenter toute question nécessitant son attention.
3. *Aide professionnelle* – S'il juge que cela est souhaitable, le Comité peut exiger des auditeurs externes et des auditeurs internes qu'ils effectuent des examens ou des audits supplémentaires. De plus, s'il juge que cela est nécessaire pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations, le Comité peut, à la charge de la société, retenir les services de spécialistes en droit, en comptabilité, en finance ou dans d'autres domaines et fixer leur rémunération; le cas échéant, il devra en informer le président du Comité de la gouvernance d'entreprise.
4. *Appui* – À moins d'un doute ou d'une certitude qui l'empêcherait de le faire, ce qui doit rapidement être rapporté au Conseil, chaque membre du Comité doit pouvoir compter sur i) l'intégrité des personnes ou organisations, à l'intérieur ou à l'extérieur de la société, qui lui fournissent des informations, ii) l'exactitude des informations financières ou autres que ces personnes ou organisations fournissent au Comité, iii) les déclarations de la direction et des auditeurs externes concernant les services non liés à l'audit que les auditeurs externes ont fournis à la société et à ses filiales.
5. *Rapports au Conseil* – Le Comité, par l'intermédiaire de son président, fait rapport au Conseil eu égard aux réunions du Comité ayant porté sur des questions qu'il étudie, sur ses activités et sur sa conformité avec la présente charte.

Fonctions du Comité

1. *Contrôles internes* – Le Comité procède à des examens et à des discussions avec la direction, les auditeurs externes et les auditeurs internes, tel qu'il le juge nécessaire, et il exerce une surveillance en ce qui a trait aux éléments suivants :
 - a) la pertinence et l'efficacité du système de contrôles comptables et financiers internes ainsi que les recommandations de la direction, des auditeurs externes et des auditeurs internes quant à l'amélioration des pratiques comptables et des contrôles internes;
 - b) toute lacune importante de l'environnement de contrôle interne, y compris en ce qui concerne les contrôles régissant le système informatique et la sécurité;
 - c) la conformité de la direction avec les procédés, les procédures et les contrôles internes de la société.
2. *Examens des organismes de réglementation* – Le Comité passe en revue les constatations découlant de tout examen effectué par un organisme de réglementation concernant les questions financières liées à la société, et il fait des recommandations au Conseil à cet égard.
3. *Nomination des auditeurs externes* – En ce qui concerne la nomination et la surveillance des auditeurs externes :
 - a) aux fins de la nomination des auditeurs externes ou de la reconduction de leur mandat par les actionnaires, le Comité recommande au Conseil, dans la circulaire de sollicitation de procurations, les auditeurs externes à nommer en vue d'établir ou de délivrer un rapport des auditeurs ou de rendre d'autres services d'audit, d'examen ou d'attestation à la société;
 - b) le Comité fait une recommandation au Conseil, aux fins de l'approbation de la rémunération des auditeurs externes;
 - c) le Comité examine, évalue et approuve les conditions de la mission, l'exécution, l'étendue de l'audit et la stratégie des auditeurs externes en ce qui a trait à l'audit annuel.

4. *Indépendance des auditeurs externes* – Le Comité s’assure de l’indépendance des auditeurs externes et fait des recommandations au Conseil à propos des mesures que le Comité juge nécessaires en vue de protéger et de renforcer l’indépendance des auditeurs externes. Le Comité :
 - a) doit engager activement un dialogue avec les auditeurs externes, à propos des relations ou des services susceptibles d’avoir une incidence sur l’objectivité et l’indépendance des auditeurs externes;
 - b) doit exiger des auditeurs externes qu’ils lui soumettent périodiquement, au moins une fois l’an, une déclaration écrite officielle dans laquelle ils décrivent toutes les relations qui existent entre la société, y compris ses filiales, et les auditeurs externes, y compris les membres de leur groupe;
 - c) doit examiner et approuver des politiques d’embauche claires pour la société à l’égard des salariés et anciens salariés des auditeurs externes actuels ou des anciens auditeurs externes;
 - d) peut approuver les politiques et procédures visant l’approbation préalable, par un membre du Comité, de tout service non lié à l’audit que les auditeurs externes fourniraient et dont la prestation ne leur est d’aucune façon interdite. Ces politiques et procédures doivent inclure une description suffisamment détaillée des services dont la prestation est envisagée, et l’approbation préalable des services non liés à l’audit par un membre du Comité auquel a été délégué le pouvoir d’accorder cette approbation doit être présentée au Comité à sa première réunion plénière régulière. Par mesure de précaution, tous les services non liés à l’audit que les auditeurs externes ou l’un quelconque des membres de leur groupe fourniraient à la société ou à l’une quelconque des sociétés de son groupe et qui ne sont pas visés par les politiques et procédures d’approbation préalable approuvées par le Comité doivent recevoir l’approbation préalable de ce dernier;
 - e) doit examiner et approuver les informations fournies, dans la notice annuelle et dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction, au sujet des honoraires versés aux auditeurs externes au cours de l’exercice, au titre de chaque catégorie de services.
5. *Auditeurs internes* – Le Comité examine la structure organisationnelle de la fonction Audit interne, ainsi que l’indépendance et les qualifications de ses membres. Il examine aussi les ressources dont cette fonction dispose, ainsi que les plans d’audit interne et leur mise en œuvre.
6. *Fonction Audit interne* – Le Comité surveille et contrôle la fonction Audit interne, notamment :
 - a) en tenant des réunions périodiques avec les auditeurs internes, afin de discuter de la progression de leurs activités, des constatations significatives découlant des audits internes effectués, ainsi que de toute difficulté ou tout conflit survenu avec la direction et de la pertinence des mesures prises par la direction pour corriger les déficiences liées à l’audit;
 - b) en passant en revue les sommaires des rapports à l’intention de la direction préparés par les auditeurs internes, tout en faisant en sorte de disposer de rapports complets et de communiquer avec les auditeurs internes au sujet de leurs rapports et de leurs recommandations au besoin afin d’examiner la mise en application des recommandations antérieures, les mesures que la direction a prises en réaction à ces rapports, et toute autre question que les auditeurs internes portent à l’attention du Comité.
7. *Audits externes* – Le Comité surveille et contrôle les audits externes, notamment :
 - a) en examinant, avec les auditeurs externes, les auditeurs internes et la direction, les questions suivantes : la fonction Audit en général, les objectifs, la dotation en personnel, les emplacements, la coordination, la fiabilité de la direction et de la fonction Audit interne, ainsi que la stratégie générale d’audit, l’étendue des audits des états financiers dont l’exécution est envisagée, les plans d’audit généraux, les responsabilités de la direction, des auditeurs internes et des auditeurs externes, les procédés d’audit devant être mis en œuvre, le calendrier d’application et les budgets estimatifs des audits;
 - b) en discutant avec les auditeurs externes des difficultés ou des conflits survenus avec la direction ou avec les auditeurs internes au cours de l’audit, ainsi que de la pertinence des mesures prises par la direction pour corriger les déficiences liées à l’audit et pour résoudre les conflits non réglés;
 - c) en prenant toute autre mesure raisonnable qu’il juge nécessaire pour lui permettre d’acquiescer la certitude que l’audit a été exécuté conformément aux exigences applicables prescrites par la loi et aux normes d’audit des organismes de réglementation ou des organismes professionnels pertinents;
 - d) en examinant et en résolvant les désaccords entre la direction et les auditeurs externes, relativement à la présentation de l’information financière ou à l’application de quelque principe ou pratique comptable.

8. *Principes et conventions comptables* – Dans la mesure qu’il juge nécessaire, le Comité surveille et examine les principes et les conventions comptables de la société, et en discute avec la direction, les auditeurs externes et les auditeurs internes, y compris en ce qui concerne ce qui suit :
 - a) *sélection* – le caractère approprié et l’acceptabilité des principes et pratiques comptables que la société suit en matière de présentation de l’information financière, des modifications apportées aux principes ou pratiques comptables de la société, ainsi que de l’application, par la direction, de principes comptables et de pratiques d’information spécifiques, eu égard à des opérations ou événements récents;
 - b) *questions significatives concernant la présentation de l’information financière* – toutes les questions significatives concernant la présentation de l’information financière et tous les jugements portés quant à la préparation des états financiers, de même que les « secondes opinions » que des auditeurs indépendants donnent, à la demande de la direction, à propos du traitement comptable d’un élément particulier;
 - c) *désaccords* – les désaccords entre la direction et les auditeurs externes ou les auditeurs internes, relativement à l’application de quelque principe ou pratique comptable;
 - d) *changement important ou envisagé* – tout changement important qui a été apporté aux principes ou pratiques comptables de la société ou qu’il est envisagé d’y apporter;
 - e) *modifications apportées aux exigences réglementaires et comptables* – l’incidence des modifications apportées aux exigences réglementaires et comptables;
 - f) *questions de droit, réclamations et éventualités* – toute question de droit, réclamation ou éventualité susceptible d’avoir une incidence significative sur les états financiers, sur les politiques de la société en matière de conformité, sur les rapports, prises de renseignements ou autres documents de correspondance présentant un caractère important et reçus d’autorités de réglementation ou d’organismes gouvernementaux, ainsi que la façon dont cette question de droit, réclamation ou éventualité a été présentée dans les états financiers;
 - g) *information pro forma ou ajustée* – l’utilisation de toute information « pro forma » ou « ajustée » non conforme aux principes comptables généralement reconnus;
 - h) *dépréciation des écarts d’acquisition* – la détermination, par la direction, de toute dépréciation des écarts d’acquisition, comme le prescrivent les normes comptables applicables.
9. *Résultats financiers intermédiaires* – Avant la publication, ou le dépôt auprès des organismes de réglementation pertinents, de tout sommaire des résultats financiers intermédiaires, y compris les communiqués de presse, le Comité examine, avec les auditeurs externes et la direction, les états financiers intermédiaires consolidés, le rapport de gestion connexe et le communiqué de presse qui s’y rattache, puis il en approuve la publication.
10. *États financiers annuels consolidés audités* – Le Comité examine, avec les auditeurs externes et la direction, les états financiers annuels consolidés audités, le rapport de gestion connexe et le communiqué de presse qui s’y rattache, puis il fait rapport au conseil plénier sur les résultats de cet examen avant l’approbation de ces documents et leur diffusion, par le Conseil, à l’intention des actionnaires.
11. *Prospectus et circulaires d’information* – Le Comité examine, avec les auditeurs externes et la direction, l’information financière contenue dans tout prospectus ou toute circulaire d’information de la société, et il fait des recommandations au Conseil, en vue de l’approbation de cette information. Le Comité doit également, de façon périodique, évaluer la pertinence des procédures mises en place aux fins de l’examen du système de communication de l’information financière extraite ou dérivée des états financiers et du rapport de gestion.
12. *Communication entre la direction, les auditeurs internes et les auditeurs externes* – Le Comité constitue une voie de communication ouverte entre la direction, les auditeurs internes, les auditeurs externes et le Conseil.
13. *Enquêtes indépendantes* – Le Comité mène des enquêtes indépendantes au sujet de toute question qui entre dans son champ de responsabilités.

14. *Régimes de retraite* – Eu égard aux régimes de retraite, le Comité :
 - a) *objectifs et politiques en matière de placement et composition des actifs placés* – reçoit les recommandations du Comité consultatif sur le placement des fonds de retraite (qui est un comité de la direction), concernant les objectifs et politiques en matière de placement ainsi que la composition des actifs placés, puis fait des recommandations au Conseil à cet égard;
 - b) *embauche de gestionnaires de placement* – reçoit la recommandation du Comité consultatif sur le placement des fonds de retraite et approuve l'embauche et le licenciement des gestionnaires de placement;
 - c) *rendement du régime de retraite* – reçoit les rapports du Comité consultatif sur le placement des fonds de retraite, en ce qui a trait au rendement des régimes de retraite, et il fait rapport au Conseil;
 - d) *énoncé des politiques et des procédures de placement (« EPPP »)* – reçoit la recommandation du Comité consultatif sur le placement des fonds de retraite et approuve le dépôt de l'EPPP;
 - e) *Comité consultatif sur le placement des fonds de retraite* – surveille les activités du Comité consultatif sur le placement des fonds de retraite.
15. *Autres rapports des auditeurs externes* – Le Comité examine tous les rapports que les auditeurs externes sont tenus de fournir au Comité ou au Conseil, conformément aux règles, politiques et pratiques des organismes de réglementation ou des organismes professionnels pertinents, ainsi que tous les autres rapports que le Comité peut exiger, et il discute de ces rapports.
16. *Plaintes portant sur des questions liées à la comptabilité, aux contrôles ou à l'audit* – Le Comité établit des procédures concernant la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues par la société au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables internes et de l'audit, ainsi que des procédures concernant la présentation confidentielle, sous le couvert de l'anonymat, par les salariés de préoccupations touchant des points discutables en matière de comptabilité ou d'audit. En outre, le Comité surveille la mise en œuvre de ces procédures, et il examine périodiquement, avec la direction et les auditeurs internes, ces procédures ainsi que les plaintes significatives qui ont été reçues.
17. *Exposition aux risques financiers* – Le Comité rencontre périodiquement la direction afin d'examiner les principaux risques financiers auxquels la société est exposée ainsi que les mesures que la direction a prises en vue de surveiller et de contrôler ces risques, notamment le recours à des instruments financiers dérivés et à des activités de couverture, et d'en discuter.
18. *Comités d'audit de filiales importantes* – Le Comité reçoit et examine les procès-verbaux des réunions des comités d'audit des filiales importantes de la société.
19. *Autres questions déléguées* – Le Comité examine et/ou approuve toute autre question expressément déléguée au Comité par le Conseil, et il entreprend, au nom du Conseil, toute autre activité jugée nécessaire ou souhaitable afin d'aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance, eu égard aux questions d'ordre financier.

La Charte

20. *Examen de la charte* – Le Comité doit examiner et réévaluer la pertinence de la présente Charte au moins une fois l'an ou plus souvent s'il le juge approprié, puis recommander au Comité de gouvernance d'entreprise les modifications qui pourraient y être apportées.
21. *Performance du Comité* – Chaque année, le Comité doit évaluer sa performance par rapport à la présente Charte. Le résultat de cette évaluation doit être soumis au Comité de gouvernance d'entreprise.
22. *Diffusion de la Charte* – Le Comité doit s'assurer que la présente Charte est affichée sur le site Internet de la société et qu'elle figure dans sa notice annuelle, conformément aux lois sur les valeurs mobilières et aux exigences réglementaires qui s'appliquent.



LES ALIMENTS MAPLE LEAF INC.

30 St. Clair Avenue West
Toronto (Ontario) Canada
M4V 3A2
416-926-2000
www.mapleleaf.com